Nations Unies S/PV.6497



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6497e séance

Jeudi 17 mars 2011, à 10 h 15
New York

Président :	M. Li Baodong	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	Mme Čolaković
	Brésil	Mme Dunlop
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Briens
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Manjeev Singh Puri
	Liban	Mme Ziade
	Nigéria	M. Amieyeofori
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/120*)

11-26622 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/120*)

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, de l'Italie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, du Pakistan, de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Pedro Serrano, Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/120*, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales; et sur le document S/2011/118, qui contient une note verbale datée du 4 mars 2011, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Afghanistan, transmettant une lettre datée du 1er mars 2011, adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan.

Je donne maintenant la parole à M. de Mistura.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : J'aimerais présenter une requête inhabituelle. Cela fait 10 ans que nombre d'États Membres de l'ONU sont très impliqués en Afghanistan. Dans quelques jours, le Président Karzaï annoncera officiellement les zones qui seront placées sous contrôle afghan dans le cadre de la transition. Le moment est donc venu, avec la permission du Conseil, d'accorder une attention particulière au souhait des autorités afghanes d'exercer leur souveraineté nationale et de le faire de manière symbolique en demandant à tous les participants à la présente séance de faciliter, d'évaluer et de promouvoir la transition vers une appropriation et un leadership afghans complets. Je sais que cela sort un petit peu des normes établies, mais je crois que c'est un symbole important, et je voudrais vous présenter une requête insolite, à vous, Monsieur le Président, et aux membres du Conseil de sécurité, afin que mon ami l'Ambassadeur Tanin prenne la parole avant moi.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je m'attendais à écouter d'abord M. de Mistura, mais il a eu un geste très aimable envers moi et envers mon pays. Mon pays et ses dirigeants admirent son rôle et son leadership. Nous bénéficions du rôle moteur de coordonnateur international qu'il joue en Afghanistan et ici à New York.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence ce mois-ci. Je voudrais également remercier le Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2011/120*) et souhaite une chaleureuse bienvenue au Conseil à mon bon ami et Représentant spécial Staffan de Mistura.

Je saisis également la présente occasion pour exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple afghans, toute notre sympathie au peuple et au Gouvernement japonais à la suite des pertes tragiques en vies humaines et des dégâts catastrophiques provoqués par le séisme et le tsunami la semaine dernière. Nous soutenons le peuple ami du Japon tandis qu'il se relève de cette tragédie.

Alors que nous sommes réunis pour débattre de la situation en Afghanistan, mon pays s'engage dans la transition vers une pleine souveraineté afghane et vers une appropriation et un leadership nationaux en vue de réaliser la noble vision d'une nation sûre, démocratique et prospère capable de répondre seule aux besoins de ses citoyens. En Afghanistan, nous savons que la transition n'est pas tâche facile, mais notre détermination et notre unité, ainsi que l'appui et l'engagement sincères de la communauté internationale doivent nous permettre d'y arriver. La voie à suivre au

cours des quatre prochaines années s'inscrira dans la logique de la transition. Au cours de cette période, l'Afghanistan est résolu à assumer pleinement toutes les responsabilités pour assurer la sécurité des Afghans et leur offrir des possibilités de progresser sur le plan social et économique, ainsi que les avantages d'une société régie par l'état de droit.

Le rôle que jouera la communauté internationale à l'appui de la transition demeurera essentiel à notre succès. À Londres, à Kaboul et à Lisbonne, la communauté internationale a approuvé la transition à une prise en charge totale de l'Afghanistan, et s'est engagée à l'appuyer. Au cours des quatre prochaines années, le rôle de la communauté internationale en Afghanistan sera axé sur les besoins et les exigences du processus de transition.

La présente séance se tient à la veille du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Parce qu'elle est le principal coordonnateur de l'action civile internationale, l'ONU continuera d'avoir un rôle déterminant en Afghanistan pendant et après la période de transition. Nous tenons à cet égard à dire combien nous apprécions l'engagement sans faille de tous les membres du personnel de l'ONU, qui travaillent dans des conditions difficiles pour répondre aux aspirations du peuple afghan. Alors que nous nous apprêtons à engager officiellement le processus de transition, le 21 mars, nous considérons l'ONU comme un partenaire clef pour l'avenir.

L'Afghanistan ne peut être autonome tant que les institutions de l'État restent faibles, que leur bon fonctionnement continue d'être remis en cause par l'existence de plusieurs structures parallèles et que leurs capacités ne sont pas renforcées. Assurer, par conséquent, la sécurité de l'Afghanistan passe tout d'abord par la prise en charge de la situation, au plus haut niveau, par les Afghans eux-mêmes, qui doivent assumer leurs responsabilités et œuvrer avec efficacité à la réalisation de progrès durables. C'est là notre objectif suprême, à la réalisation duquel nous sommes fermement attachés.

Ces dernières semaines, nous avons engagé des discussions sur l'évolution désirable du mandat de la MANUA dans le contexte de la transition. À cet égard, le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan, S. E. M. Zalmai Rassoul, a adressé le 1er mars dernier une lettre au Secrétaire général au nom du Gouvernement afghan, dans laquelle il a présenté trois demandes principales.

La première tendait à ce que le mandat de la MANUA et le rôle de l'ONU en Afghanistan fassent l'objet d'un examen approfondi dans les six prochains mois, en consultation avec les parties prenantes concernées. Dans les semaines qui ont suivi, nous avons convenu que cet examen serait mené avant la prochaine conférence de Bonn, prévue vers la fin de 2011.

La deuxième demande avait trait au renforcement de la cohérence, de la coordination et de l'efficacité des activités des fonds, programmes et organismes des Nations Unies œuvrant en Afghanistan, dans l'intérêt d'une plus grande unité d'action des Nations Unies. Une telle démarche, attentive à la synergie entre les activités des différentes entités des Nations Unies, est nécessaire à l'efficacité et à la réussite du processus de transition dans le pays.

La troisième demande concernait un remaniement du mandat de la MANUA pour cette année en fonction du processus de transition. À cette fin, le Gouvernement afghan a proposé que les éléments suivants soient ajoutés au mandat.

Premièrement, la transition doit être l'élément central de l'action de la MANUA. Un mandat des Nations Unies axé sur les objectifs de la transition permettrait de faciliter un transfert sans heurts vers la prise en charge afghane et la conduite des activités par l'Afghanistan. L'impératif de base consistant à transférer toutes les responsabilités en matière de sécurité, de gouvernance et de développement aux autorités afghanes d'ici à 2014 devrait guider les activités de la MANUA et du Représentant spécial du Secrétaire général.

Deuxièmement, l'accent doit être mis sur la responsabilité qu'a la MANUA, en tant que coprésidente du Conseil commun de coordination et de suivi, de promouvoir la cohérence de l'appui international à la stratégie de développement établie et exécutée sous la direction de l'Afghanistan.

Troisièmement, nous soulignons la nécessité d'aller de plus en plus vers un transit de l'aide par le budget de l'Afghanistan et d'axer cette aide sur les programmes nationaux afghans prioritaires. Nous sommes convaincus que cette mesure aboutira à une utilisation plus efficace et plus efficiente de l'aide au développement.

Quatrièmement, l'action menée par la MANUA en vue d'améliorer la coordination civilo-militaire avec la Force internationale d'assistance à la sécurité est capitale, mais elle devrait être réorientée vers la transition, afin de permettre à l'Afghanistan de prendre en main le processus de stabilisation.

Cinquièmement, le processus de réconciliation et de réintégration doit être contrôlé par l'Afghanistan. Nous tendons la main à tous les Afghans qui sont prêts à renoncer à la violence et à se rallier au processus de paix. Le processus de paix et de réconciliation est dirigé par l'Afghanistan, qui peut, par l'entremise de son gouvernement, demander à la MANUA de l'appuyer par ses bons offices.

Sixièmement, le processus électoral doit être pris en charge par le Gouvernement afghan, sur la base des dispositions de la Constitution afghane et du principe de la souveraineté afghane. Conformément aux communiqués issus des Conférences de Kaboul et de Londres, le Gouvernement afghan est pleinement déterminé à procéder à une réforme électorale, afin d'assurer la viabilité du processus démocratique, processus par nature national et qui relève de la responsabilité des citoyens afghans. Nous nous félicitons de ce que la MANUA soit disposée à nous aider à renforcer nos capacités et à nous apporter une assistance technique relativement à la loi électorale, sur demande du Gouvernement afghan. Des centaines de millions de dollars ont été dépensées pour l'organisation des élections de l'année dernière en Afghanistan, ce qui n'est pas viable à long terme pour un processus démocratique dirigé par l'Afghanistan. Le processus électoral en Afghanistan doit être efficace et viable. Cela n'est possible que s'il est pris en charge par les Afghans.

Septièmement, une réévaluation des activités de la MANUA à travers le pays est nécessaire. S'il est vrai que la présence des bureaux de la Mission dans huit zones régionales demeure importante, il convient d'examiner le nombre, l'emplacement et le mandat de ces bureaux dans les autres provinces dans le cadre plus général de l'examen du mandat de la MANUA. Cela permettra d'inciter les institutions afghanes à rompre avec l'assistanat, d'éviter des risques inutiles pour le personnel de la MANUA et de simplifier le financement des organismes des Nations Unies dont la présence est utile dans le pays.

Huitièmement, la meilleure façon dont la MANUA peut appuyer l'amélioration de la gouvernance et de l'état de droit est de soutenir les efforts du Gouvernement afghan conformément au Processus de Kaboul. C'est pourquoi nous demandons que tout soit mis en œuvre pour renforcer les capacités du Gouvernement afghan.

Neuvièmement, le rôle de coordination de la MANUA dans le cadre de l'aide humanitaire, dont elle peut faciliter l'acheminement conformément aux principes humanitaires, est déterminant. Cependant, il faudra, à l'avenir, mettre l'accent sur le renforcement du rôle central du Gouvernement afghan dans ce domaine, eu égard, toujours, à la prise en charge souhaitée par le pays.

L'aboutissement de ces demandes permettrait non seulement à l'ONU d'agir avec plus d'efficacité dans les années à venir mais aussi au Gouvernement de fonctionner avec plus d'assurance dans sa capacité d'autonomisation. Dix ans après la Conférence de Bonn, l'Afghanistan reste déterminé à assumer toutes ses responsabilités, vis-à-vis du pays et du peuple. C'est un processus qui ne peut se faire du jour au lendemain, et qui prendra du temps. Pendant les quatre années de la période de transition vers la prise en charge totale par l'Afghanistan de toutes les responsabilités, et même au-delà, le partenariat durable qui lie l'Afghanistan à la communauté internationale, à l'ONU et aux autres partenaires, restera absolument primordial. Loin d'être la fin des relations entre l'Afghanistan et la communauté internationale, la transition est au contraire le nouveau chapitre d'un partenariat en constante évolution.

Nous devons mettre fin à la guerre et à la violence en Afghanistan. Il est temps que les Afghans puissent enfin vivre en paix, à l'abri de la menace de la violence et des souffrances qu'ils subissent depuis de nombreuses années. Il ne sera pas possible de gagner la guerre contre le terrorisme sans la confiance et l'appui du peuple afghan. S'il est vrai que la plupart des victimes civiles sont le fait d'Al-Qaida et des Taliban, les cas d'opérations militaires se soldant par la mort d'innocents se sont multipliés. Pourtant, nous avons, de par nos obligations morales, la charge immense de protéger les civils avant toute chose. Il s'agit de mettre un terme aux pertes civiles, et de prendre de nouvelles mesures pour empêcher toute atteinte aux populations civiles.

Nous savons tous, dorénavant, que les seuls moyens militaires ne suffisent pas pour mettre fin à la guerre et à la violence. C'est la raison pour laquelle

nous continuons de tendre la main à tous ceux qui veulent rejoindre le processus de paix. L'appui de la communauté internationale, ainsi que le partenariat qui nous lie à long terme sont essentiels à ce processus, et au succès, en Afghanistan. Les Afghans sont déterminés à prendre leur destin en main. Alors redoublons d'efforts, tout au long de la transition et au-delà, pour instaurer la paix et la prospérité dans le pays.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie les membres du Conseil de sécurité de me donner l'occasion de leur faire part de certaines de nos observations. Je me réjouis fort de prendre la parole après l'Ambassadeur Tanin, car nous avons besoin d'entendre ainsi la voix du Gouvernement, des autorités et du peuple afghans, cette année tout particulièrement.

Cela fait un an aujourd'hui que j'ai pris mes fonctions en Afghanistan, et c'est peut-être l'occasion pour moi de revenir sur les événements de l'année écoulée, et de réfléchir sur ceux qui pourraient, ou, peut-être, devraient, intervenir au cours de cette année et par la suite.

Nous sommes passés de la Conférence de Londres au Sommet de Lisbonne. Nous avons vu que tous ces événements étaient liés à d'autres faits importants, comme la Jirga de paix, la Conférence de Kaboul et les élections parlementaires, et qu'un sentiment croissant d'appropriation nationale se dégageait de plus en plus clairement chez les Afghans, tout comme l'idée que la transition était en marche vers un avenir dont les Afghans seraient les maîtres. La transition repose bien entendu sur la souveraineté et la constitution progressive au sein de l'État des capacités de gérer les affaires du pays. Elle s'ancre également dans le besoin qu'ont les Afghans de définir et mettre en œuvre leur propre vision politique de démocratie islamique constitutionnelle stable et souveraine, un Afghanistan en paix avec lui-même, avec ses voisins et avec la communauté internationale.

Comme nous avons pu l'entendre aujourd'hui et le lire dans la lettre adressée au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, par le Ministre des affaires étrangères afghan, M. Rassoul (voir S/2011/118, annexe), le Gouvernement afghan exige de plus en plus, et à bon droit, d'avoir le contrôle de tous les aspects de la gouvernance et du développement de son pays, ainsi que des efforts de paix. À cet égard, nous considérons cette lettre comme constructive. Nous voyons en outre dans l'examen prochain de l'appui apporté par l'ONU à l'Afghanistan et de son mandat sur le terrain une bonne occasion de rationaliser les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ainsi que du système des Nations Unies, dans un effort cohérent d'unité d'action.

L'accent sera mis dans les mois à venir sur les transferts opérés dans les dispositifs de sécurité, alors que les forces internationales engagent progressivement la transition et que les forces de sécurité afghanes assument la responsabilité principale de la sécurité du pays. Préparer les forces afghanes à endosser une responsabilité accrue dans les opérations militaires et de sécurité constitue un redoutable défi. Les forces de sécurité afghanes se devront de maintenir les progrès réalisés au cours des dernières années sur le plan de la sécurité. Parallèlement, elles devront gagner la confiance de la population afghane, sur fond de campagnes constantes d'intimidation et de violence menées par les insurgés dans tout le pays. Les atrocités auxquelles donnent lieu ces attaques resteront pour un temps, je le crains, une tactique à laquelle continueront de recourir les insurgés, tout comme il faudra continuer de compter avec leurs tentatives d'entraver le renforcement de l'effort militaire actuel.

Nous nous félicitons de la transition dans le domaine de la sécurité. Comme le Conseil le sait, nous appuyons cette transition de manière constructive en observateurs actifs. Nous comptons poursuivre notre suivi à cet égard, dans le cadre de notre contribution à la transition civile dans les zones qui seront annoncées par le Président Karzaï, probablement le 21 mars.

Les provinces qui s'engagent dans cette transition doivent être encouragées et récompensées, et non pas ignorées une fois la transition terminée. Les propos récents de la Secrétaire d'État des États-Unis, M[me] Clinton, sont à cet égard éloquents : le renforcement de l'effort militaire et civil en cours doit aller de pair avec un renforcement de l'action diplomatique. Nous avons également, à vrai dire, sollicité de notre côté un renforcement de la protection des civils en raison du pic enregistré dans les pertes civiles.

La transition nécessite également la présence d'institutions viables aux niveaux national et infranational qui puissent poursuivre le processus. La souveraineté s'accompagne par conséquent de responsabilités et d'obligations accrues, et voilà pourquoi il nous faut travailler tous ensemble.

À ce sujet, les Afghans ont fait cette année de nombreux progrès. Deux organes électoraux indépendants afghans se sont acquittés de leurs tâches avec professionnalisme, et ont montré qu'ils étaient désormais mieux à même de prendre la tête des préparatifs des élections, moyennant l'assistance technique nécessaire. Le Parlement a été inauguré le 26 janvier par le Président Karzaï, en présence de tous les parlementaires. L'élection à la tête de la Wolesi Jirga d'un candidat issu d'une minorité démontre qu'en définitive, les Afghans sont à même de trouver leurs propres solutions et de répondre aux besoins des diverses factions, ethnies et régions. Maintenant que le Conseil exécutif est au complet, nous pensons que le Parlement peut désormais établir son propre ordre du jour en Afghanistan.

Nous reconnaissons qu'il sera nécessaire de soutenir les efforts déployés par l'Afghanistan après 2014, afin de normaliser la situation dans le pays et de veiller au maintien de cette prise en charge nationale sur le long terme, moyennant un renforcement des capacités. C'est pourquoi, si nous sommes désireux de soutenir cet esprit de transition, nous sommes également disposés à aller au-delà. Après tout, nous sommes présents sur place depuis 60 ans, et si les autorités afghanes ont besoin de notre présence, nous aiderons encore les Afghans l'année prochaine, et au-delà même de la période de transition.

Sur les questions de paix, de réintégration et les questions régionales, une importante réunion du Groupe de contact international sur l'Afghanistan s'est tenue au début du mois à Jeddah. La présence à cette réunion d'un représentant du Haut Conseil pour la paix a constitué un message des plus importants pour nous tous. Cette réunion a permis d'entériner le Haut Conseil pour la paix, toujours dans le respect de la prise en charge nationale du processus, et de faire appel à des initiatives de paix et de réconciliation qui soient prises depuis la perspective de Kaboul, avec l'appui d'un groupe d'acteurs régionaux et internationaux devant se réunir et siéger à Kaboul.

Sur le terrain en Afghanistan, la MANUA continuera de servir de facilitateur dans le cadre des travaux du Haut Conseil pour la paix, si celui-ci le demande, par l'intermédiaire du groupe de soutien « Salaam ». La MANUA continuera également d'appuyer le déroulement du processus dirigé par le Programme afghan pour la paix et la réintégration, qui poursuit ses progrès, après la réintégration, de 700 individus déjà. Récemment, le Ministre afghan, M. Stanekzai, a demandé à la MANUA de fournir une aide supplémentaire afin d'asseoir sa présence dans les provinces. En apportant son image de neutralité à cette campagne et à cette présence sur le terrain, nous estimons que la MANUA peut aider le Gouvernement à atteindre l'ensemble des secteurs de la société afghane.

S'agissant des droits de l'homme, des questions humanitaires et des questions concernant les femmes afghanes, les pertes civiles constituent une source de profonde préoccupation. Un rapport sur la question a été publié récemment par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous partageons les préoccupations du Gouvernement, de la Force internationale d'assistance à la sécurité, de la communauté internationale et du peuple afghan face au nombre considérable des victimes civiles.

Depuis 2007, quelque 9 000 civils ont péri du fait de ce conflit. Le plus grand nombre de victimes – 2 777 – a été enregistré en 2010. Mais c'est une chose de citer des statistiques, c'en est une autre de voir la situation sous l'angle des personnes concernées. Chaque mort est une mort de trop. C'est pourquoi nous continuerons de faire valoir cette question et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette situation cesse.

Nous espérons un renforcement de la protection des civils. Malheureusement, comme le Conseil le sait, si nous avons offert aux éléments d'opposition au Gouvernement la possibilité de prendre part au rapport sur les victimes civiles en nous soumettant leurs propres données, s'ils en possédaient, et d'apporter leur propre contribution en réduisant le nombre de victimes, nous n'avons pas encore reçu de réponse à ce jour.

Nous devons également braquer notre attention sur l'augmentation des « besoins humanitaires résultant du conflit », pour lesquels nous devons effectivement prendre des mesures. La pauvreté et les catastrophes naturelles, mais également les conflits, provoquent des dégâts humanitaires collatéraux considérables. C'est pourquoi le rôle des organismes des Nations Unies sur le terrain est extrêmement important à ce stade.

Dans le cadre des mesures prévues dans les domaines politique et socioéconomique, les femmes, les filles et les garçons doivent recevoir un appui. Nous plaidons pour cette cause.

S'agissant de la présence, la transition civile en soi est un impératif et ouvre en même temps des perspectives. Nous estimons que la présence sous-nationale des Nations Unies en Afghanistan appuie le Gouvernement dans de nombreux domaines – la coordination, la gouvernance, les droits de l'homme, l'état de droit et beaucoup d'autres domaines. On compte 30 organismes et programmes des Nations Unies en Afghanistan qui œuvrent au nom du Conseil et assistent le Gouvernement dans 34 provinces. À ce jour, ils ont consacré 904 millions de dollars à des activités humanitaires et de développement en Afghanistan.

Des millions d'Afghans en bénéficient, mais nous reconnaissons qu'il nous faut procéder à un examen afin d'affiner davantage ces initiatives. Je rappelle que le Programme alimentaire mondial œuvre au quotidien, tout au long de l'année, auprès de 7,3 millions d'Afghans vulnérables. L'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF ont apporté leur concours à la vaccination de 7,5 millions d'enfants cette année et au cours des deux années précédentes. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a apporté son aide aux autorités afghanes dans le cadre du rapatriement volontaire de 4,5 millions d'Afghans. En partenariat avec les Afghans, le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies a aidé 2 553 communautés à enlever 300 000 mines. Le Programme des Nations Unies pour le développement a contribué à la création de 7 400 postes dans la fonction publique et au renforcement des capacités. D'autre part, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime appuie les initiatives de lutte contre la drogue.

Tous ces organismes des Nations Unies se tiennent à disposition des autorités afghanes afin d'aider les Afghans en particulier à sentir qu'ils ne seront pas de nouveau abandonnés une fois la transition achevée et que nous avançons vers un avenir souverain et pris en mains par les Afghans.

S'agissant des drogues, c'est un problème qui nous préoccupe. Les drogues représentent une menace pour la paix et la stabilité afghanes et internationales. Je me suis rendu à Téhéran et dans les pays voisins, et c'est un problème qui est soulevé tout le temps. Le problème des drogues est également une responsabilité partagée entre les acteurs internationaux. Le Gouvernement a accompli des progrès ces dernières années, comme le reconnaissent ses voisins et, je pense, chacun d'entre nous. La situation demeure cependant très préoccupante. Dans les faits, la situation est dramatique, avec des problèmes d'addiction en Afghanistan et dans les pays voisins du fait d'une production massive. Bien qu'elle ait diminué, la production a récemment été stimulée par la hausse des prix, qui ont triplé au cours de la période considérée. En conséquence, les mesures adoptées doivent avoir un impact tout au long de la chaîne, de l'élimination à la substitution de récoltes, aux précurseurs chimiques et à la réduction mondiale de la demande. Je prie donc le Conseil d'aider le Gouvernement afghan à renforcer les capacités de ses institutions de lutte contre la drogue et de faire en sorte d'accomplir des progrès au cours de cette année.

Pour terminer, je dirais que cette année est cruciale. Je sais que nous l'avons entendu à de nombreuses reprises. Chaque année est cruciale en Afghanistan, mais certaines années le sont plus que d'autres. L'année 2011 est une année de transition qui mène à 2014. C'est pourquoi nous devons travailler en étroite collaboration.

Nous avons écouté l'Ambassadeur Tanin. Nous avons entendu haut et fort le message des autorités afghanes concernant leur souveraineté et le fait que nous ne pouvons plus – aucun d'entre nous, pas même les autorités afghanes – continuer à travailler comme si de rien n'était. Nous devons donc constamment adapter notre profil aux activités prises en mains et dirigées par les Afghans. Au-delà de la sécurité et de la politique, nous devons davantage porter l'attention sur le développement.

Comme je l'ai dit, nous sommes aux côtés du peuple afghan depuis 60 ans. Nous étions présents à l'époque des Taliban. Nous étions présents – j'étais moi-même sur place – à l'époque de Najibullah. Et nous sommes présents aujourd'hui. J'espère que nous serons présents aussi longtemps que les Afghans auront besoin de nous. La MANUA s'est par conséquent positionnée pour venir en aide au Gouvernement afghan pendant cette importante période de transition et de responsabilités accrues, et nous tenons à continuer ainsi.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. de Mistura de son exposé.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier tout particulièrement le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé d'aujourd'hui, mais également ses collègues de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du travail dévoué et remarquable qu'ils accomplissent dans l'exécution du mandat du Conseil et en appui au Gouvernement et au peuple afghans. Staffan de Mistura et la MANUA travaillent dans des conditions extrêmement complexes et difficiles. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport détaillé et opportun (S/2011/120*). Ma délégation remercie l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration, que nous saluons, et se félicite de coopérer étroitement avec lui et son équipe.

Avant de faire certaines observations à titre national, je tiens à souligner que mon gouvernement s'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par le représentant de l'Union européenne. L'Union européenne est l'un des principaux partisans de la stabilisation en Afghanistan et dans la région.

L'Afghanistan est une priorité du Gouvernement allemand en matière de politique étrangère. Nous sommes honorés de mener la barque du Conseil de sécurité sur cet important dossier au cours des deux prochaines années et nous sommes impatients d'œuvrer avec le Conseil pour aider l'Afghanistan. Nous remercions nos prédécesseurs turcs de leur travail précieux et de leur engagement indéfectible, notamment dans le domaine de la coopération régionale.

Mon gouvernement continuera d'appuyer nos amis afghans dans la phase de transition concrète qui commence. Le Processus de Kaboul est principalement un programme de transition ambitieux visant à accroître la prise en mains des différents processus par les Afghans. Il correspond à la nécessité d'une véritable autonomisation afghane, fondée sur l'état de droit et les capacités nationales.

Au nom de l'un des principaux pays donateurs, je tiens à ce que la chose suivante soit parfaitement claire : la transition ne signifie pas une diminution de l'engagement international, mais plutôt une évolution de notre appui à l'Afghanistan. La transition sera progressive et soumise à des conditions. L'engagement international sera de plus en plus axé sur la formation et le renforcement des capacités. La MANUA continuera d'être on ne peut plus bien placée pour contribuer à l'autonomisation de la population afghane.

Mon gouvernement convient avec le Secrétaire général que lorsque nous avons accompli des progrès, leur viabilité doit devenir notre principale préoccupation. Cela est particulièrement important dans les domaines de la bonne gouvernance, de l'état de droit, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris le rôle des femmes. Nous saluons les progrès accomplis à ce jour par le Gouvernement afghan et l'encourageons à continuer de considérer ces domaines comme prioritaires.

Au regard de la transition, l'Allemagne juge préoccupante l'absence dans l'ensemble du pays des capacités techniques nécessaires pour une bonne mise en œuvre des programmes prioritaires du Gouvernement à l'échelle nationale. S'agissant en particulier des régions et des zones où est prévue une transition anticipée, nous prions la MANUA et les autres partenaires de redoubler d'efforts pour appuyer le Gouvernement afghan.

La durabilité et la réussite de la transition seront impossibles à réaliser en l'absence d'un processus politique sans exclusive. L'Allemagne fonde de grands espoirs sur l'évolution du processus de réconciliation. Nous encourageons la MANUA à continuer d'appuyer le Gouvernement afghan dans ce domaine.

Nous espérons que les tensions que suscite actuellement la question du statut du Parlement seront bientôt résolues, car elles l'empêchent de s'acquitter efficacement des fonctions que lui a confiées la Constitution. Il sera également essentiel que l'ONU apporte un appui constant en vue de continuer à améliorer la viabilité du système électoral.

Dans quelques jours, le 21 mars à l'occasion du Novruz, le Président Karzaï annoncera la première série de domaines sélectionnés devant faire l'objet d'un transfert des responsabilités principales en matière de sécurité aux autorités afghanes.

Bien que le nombre d'incidents de sécurité demeure alarmant, l'Allemagne trouve encourageants les progrès récemment accomplis en vue de doter les institutions de sécurité afghanes de capacités suffisantes. Nous nous félicitons également de constater que, malgré des écarts régionaux, la dernière enquête sur l'image de la police réalisée par le Programme des Nations Unies pour le développement fait état d'une nette amélioration de la confiance de la population locale par rapport à 2009.

L'augmentation du nombre de victimes civiles est intolérable. C'est avec une grande préoccupation que l'Allemagne prend note des tendances les plus récentes. Parallèlement, nous nous félicitons des progrès constants accomplis par les forces afghanes et internationales pour éviter de faire des victimes civiles.

L'Allemagne appuie fermement la prolongation de 12 mois du mandat de la Mission, comme le préconise le Secrétaire général et comme le demande le Gouvernement afghan. Il me plaît d'indiquer que nous observons une grande unité dans le cadre des négociations du Conseil en cours sur le mandat de la MANUA. Cela étant, ma délégation souhaite souligner que le Gouvernement afghan rappelle à bon escient, dans la lettre adressée récemment par le Ministre des affaires étrangères (voir S/2011/118), qu'il incombe au Conseil, conformément à ses engagements, de renforcer les institutions afghanes afin qu'elles soient autonomes et que, parfois, la bonne volonté dont font preuve les partenaires de développement peut également faire obstacle à ce que des solutions afghanes soient apportées aux problèmes afghans.

À cet égard, l'Allemagne est favorable à un examen de l'appui fourni par l'Organisation dans la perspective du prochain renouvellement du mandat en mars 2012, et ce, dès que le Conseil sera en mesure d'évaluer, en pleine connaissance de cause, les premières expériences en matière de transition et de réconciliation. En réponse à la requête de nos amis afghans, la date de la Conférence de Bonn a d'ailleurs été fixée à décembre prochain de manière à contribuer à ce processus.

Je voudrais pour terminer souligner que c'est la qualité de la coopération entre l'ONU et le peuple afghan qui, au final, décidera de notre réussite. Compte tenu de ce que nous avons accompli et investi, ma délégation est convaincue qu'il est impératif de continuer d'œuvrer de concert à la prospérité et à la sécurité de l'Afghanistan.

M[me] Ziade (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais pour commencer remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M. Staffan de Mistura, de son exposé et de ses efforts. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan de l'exposé très complet qu'il a présenté au Conseil et d'avoir rappelé les priorités du Gouvernement afghan s'agissant de la poursuite de la coopération avec la communauté internationale, afin de garantir les conditions les plus propices à la période de transition, dont les Afghans eux-mêmes doivent avoir la maîtrise et la conduite.

Le Liban appuie, en coopération avec les autres membres du Conseil, les priorités afghanes pour assurer le bien-être du peuple frère afghan. Nous rappelons les propos du Représentant permanent, auxquels nous nous associons, concernant la nécessité de mettre un terme à la guerre et à la violence en Afghanistan.

Je voudrais à présent partager quelques observations avec le Conseil. Il convient de tirer les enseignements des élections libres organisées récemment en Afghanistan et de poursuivre les réformes, tout en évitant les écueils futurs. En outre, l'indépendance des institutions de surveillance des élections doit être renforcée. Le Liban se félicite de la constitution du nouveau Parlement afghan et nous invitons les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire à coopérer en bonne intelligence, en plaçant l'intérêt du pays en tête des priorités, avant toute autre considération.

Mon pays salue les mesures louables prises pour mettre en œuvre les politiques de réconciliation et de réintégration, en particulier les efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités consentis à tous les niveaux de la société afghane. Nous appuyons la demande du Secrétaire général faite aux membres du Conseil de sécurité dans son rapport (S/2011/120*) d'accorder une attention particulière à l'impact des régimes de sanctions établis par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1267 (1999) sur le processus de réconciliation et de réintégration. En effet, toutes les couches de la société afghane doivent être convaincues des bienfaits de la réconciliation, car c'est la seule manière d'atteindre les objectifs souhaités.

Parallèlement, nous devons travailler pour assurer la mise en œuvre des engagements du Processus de Kaboul concernant la sécurité, la gouvernance et le développement, en transférant progressivement l'intégralité des responsabilités en matière de sécurité aux autorités afghanes.

Le Liban condamne les meurtres et les mutilations de civils (près de 9 000 à ce jour) et exige que toutes les factions respectent le droit international humanitaire et protègent les civils et leurs biens. Nous espérons que la répression des femmes et la discrimination à leur encontre vont cesser. Les femmes

doivent être protégées de la violence et il convient de garantir leur droit à l'éducation et à participer à la vie publique. Nous renvoyons en outre à l'accord signé entre le Gouvernement afghan et l'ONU pour interdire le recrutement de mineurs dans l'armée et la police et nous demandons qu'il soit mis fin aux violences sexuelles commises par les forces de sécurité contre les enfants. Nous saluons par ailleurs les progrès réalisés dans la réinsertion des forces militaires, le retour des réfugiés et le déminage.

Mon pays estime que des pratiques telles que la détention arbitraire sont révélatrices des lacunes qui caractérisent les structures sécuritaires et judiciaires. Nous déplorons par ailleurs les taux de mortalité élevés chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Nous réaffirmons l'importance de la coopération régionale et de relations de bon voisinage, qui auront des effets favorables sur l'économie et sur la sécurité. Elles permettraient également de renforcer la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic de drogues, d'assurer la sécurité aux frontières et de consolider la réconciliation interne. Rétablir la paix en Afghanistan aura de surcroît des répercussions positives sur les pays voisins.

Enfin, le Liban exprime de nouveau ses remerciements aux organismes des Nations Unies et aux organisations régionales et internationales, parmi lesquelles l'Organisation de la Conférence islamique, pour les efforts qu'ils déploient dans tous les domaines en vue de restaurer la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan, un pays ami riche en histoire, en culture et en ressources.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous saluons la participation du Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, au présent débat et le remercions de sa déclaration. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, M. Staffan de Mistura, d'avoir présenté le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2011/120*).

Nous pensons qu'un Afghanistan stable, pacifié et démocratique est crucial pour la stabilité de l'ensemble de la région et nous nous félicitons par conséquent de l'évolution relativement positive observée ces derniers mois dans ce pays. Je pense entre autres à l'accord sur le Processus de Kaboul, à la dynamique imprimée aux efforts de réintégration et de réconciliation et à la coopération accrue entre l'Afghanistan et ses voisins.

Malgré ces faits nouveaux positifs, l'Afghanistan reste confronté à des défis majeurs dans ses efforts pour parvenir à la stabilité et au développement. Il s'agit notamment de la situation en matière de sécurité, de l'aggravation de la situation humanitaire, des atteintes aux droits de l'homme et du fait qu'il y a toujours des victimes civiles. Compte tenu de l'importance de ces défis, l'Afrique du Sud estime qu'une stratégie globale incorporant la sécurité, l'assistance humanitaire, la bonne gouvernance et le développement socioéconomique s'impose.

Le rôle que les partenaires bilatéraux continuent de jouer à l'appui du peuple et du Gouvernement afghans reste indispensable. À cet égard, nous voudrions souligner le rôle central joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour appuyer le Gouvernement afghan et coordonner l'aide internationale apportée au pays.

L'Afrique du Sud demeure convaincue que le dialogue politique est la seule voie vers une paix durable. Le dialogue et la réconciliation politiques entre le peuple et les dirigeants afghans demeurent cruciaux pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Nous pensons que ce dialogue doit être ouvert à tous ceux qui sont disposés à contribuer à la paix en Afghanistan. Nous jugeons encourageants les progrès accomplis à ce jour dans les efforts de paix et de réintégration, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2011/120*). Ma délégation souscrit également à l'opinion du Secrétaire général lorsqu'il affirme qu'« [a]vec la poursuite des initiatives de réintégration, les mesures de renforcement de la confiance peuvent faciliter et renforcer le dialogue entre les Afghans » (*ibid., par. 82*). Dans ce contexte, nous demandons aux dirigeants politiques afghans de mettre à profit cette dynamique pour parvenir à la réconciliation nationale.

Nous restons très préoccupés par le fait qu'il y a toujours autant de victimes civiles, comme cela est indiqué dans le rapport dont nous sommes saisis. Nous saluons les efforts déployés par les Forces nationales de sécurité afghanes et les forces militaires internationales pour lutter contre les Taliban et d'autres forces antigouvernementales, mais nous leur demandons de minimiser les risques encourus par les civils. Ma délégation est particulièrement inquiète du sort des enfants pris dans le conflit afghan. Ces enfants continuent d'être privés de leurs droits les plus fondamentaux, notamment la protection, l'éducation et l'assistance.

Dans ce contexte, la signature par le Gouvernement afghan du Plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs dans les Forces afghanes de sécurité nationale, convenu avec l'ONU, et son attachement à prévenir le meurtre et la mutilation d'enfants sont encourageants. Dans le même ordre d'idées, les femmes afghanes ont un rôle important à jouer dans l'instauration de la paix et de la stabilité dans leur pays. Leur rôle dans l'édification d'une nouvelle société afghane doit être salué et encouragé. Nous espérons que l'Assemblée nationale nouvellement élue abordera cette question à titre prioritaire.

Ma délégation est convaincue qu'il y a un lien inextricable entre le développement et la sécurité en Afghanistan. Nous nous félicitons que le Gouvernement afghan ait affiché sa détermination à redresser la situation socioéconomique dans laquelle se trouve le pays. Nous encourageons le Gouvernement à accroître les efforts qu'il déploie pour améliorer ses capacités institutionnelles en vue d'offrir des solutions viables en remplacement de la culture du pavot et de la production de stupéfiants.

Le contrôle et l'encadrement par les autorités afghanes demeurent cruciaux pour la sécurité politique et les progrès socioéconomiques en Afghanistan. Dans ce contexte, nous nous félicitons du transfert de certaines responsabilités au Gouvernement afghan, comme l'a annoncé M. de Mistura aujourd'hui au Conseil. La communauté internationale doit continuer d'appuyer la transition du pays du conflit à la prospérité. L'Afrique du Sud continue d'appuyer la présence et le rôle de la MANUA en Afghanistan. Nous nous associons aux autres délégations pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et son équipe de leur dévouement et de la manière dont ils dirigent la MANUA. Nous sommes favorables à la prolongation du mandat de la MANUA pour une période de 12 mois supplémentaires, comme l'a recommandé le Secrétaire général.

Mme DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons une nouvelle fois la bienvenue au Conseil au Représentant de Mistura et le remercions de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui. Nous saluons la vigueur avec laquelle il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). J'espère qu'il transmettra notre profonde reconnaissance au personnel de la Mission pour le travail qu'il accomplit en notre nom à tous afin d'aider à édifier un Afghanistan plus fort.

De même, nous tenons à souhaiter tout particulièrement la bienvenue à l'Ambassadeur Tanin et à le remercier d'être intervenu une fois encore au Conseil. Je tiens à réaffirmer notre appui au renforcement de la maîtrise et de la souveraineté afghanes, évoquées tout à l'heure par l'Ambassadeur Tanin. Le transfert aux autorités afghanes des responsabilités principales en matière de sécurité, le début de la réduction des effectifs militaires américains en juillet, les efforts en cours pour rédiger une nouvelle déclaration de partenariat stratégique entre les États-Unis et l'Afghanistan sont autant d'aspects importants de la reprise en main afghane.

Je voudrais aborder trois questions ce matin. Premièrement, le processus de transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes commence. À leur réunion tenue le 11 mars à Bruxelles, les ministres de la défense des États membres de l'OTAN et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ont approuvé les recommandations du Conseil conjoint Inteqal, où siègent l'Afghanistan et l'OTAN, en vue d'entamer le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Afghans. Dans les prochains jours, le Président Karzaï devrait annoncer quelles sont les premières régions de l'Afghanistan où démarrera la transition. Cette décision sera fondée sur une évaluation détaillée des conditions sur le terrain, qui a été effectuée conjointement par le Gouvernement afghan et la FIAS au cours des mois qui ont suivi le sommet de Lisbonne. Le processus de transition sera progressif et favorisera le renforcement des capacités afghanes.

Bien que cette transition soit dans une large mesure axée sur le volet sécuritaire, elle jouera également un rôle important sur le plan civil. Nous nous félicitons que le rapport du Secrétaire général (S/2011/120*) recense plusieurs domaines dans lesquels l'ONU peut jouer un rôle utile dans le cadre de ce processus, notamment la médiation, le règlement des conflits, les droits de l'homme, le renforcement des capacités afghanes et l'appui à la coordination afghane de l'aide internationale. Nous encourageons la poursuite d'une coordination vigoureuse entre la MANUA et la FIAS au fur et à mesure que se met en route la transition.

Deuxièmement, nous nous félicitons que le processus entamé avec les élections législatives de l'année dernière ait été mené à son terme avec l'investiture de la Wolesi Jirga le 26 janvier. Le

Secrétaire général a conclu que malgré les irrégularités importantes qui ont entaché les opérations électorales, les institutions électorales afghanes se sont acquittées louablement de leurs tâches dans des circonstances extrêmement difficiles. Nous sommes d'accord. Nous croyons comprendre que le tribunal spécial a commencé à recompter les voix dans plusieurs provinces. Nous continuons de craindre toute action de nature à saper l'intégrité du processus électoral et nous exhortons toutes les institutions afghanes à agir strictement dans leur domaine de compétences fixé, conformément à la législation afghane pertinente et à la Constitution. Nous nous réjouissons à la perspective de voir l'ONU poursuivre son partenariat avec les différentes branches du Gouvernement afghan alors que celles-ci s'acquittent de leurs fonctions respectives conformément au droit afghan, notamment le processus de réforme électorale.

Troisièmement, comme l'a noté la Secrétaire d'État Hillary Clinton dans le discours qu'elle a prononcé devant la Asia Society le mois dernier, l'année 2011 verra la confluence de trois poussées : une offensive militaire afghane et internationale conjointe contre Al-Qaida et les Taliban; une campagne civile visant à renforcer le Gouvernement, l'économie et la société civile afghans; une poussée diplomatique intense pour mettre fin au conflit afghan et tracer un avenir nouveau et sûr dans la région.

Les acquis en matière de sécurité et de gouvernance obtenus grâce aux percées militaires et civiles afghanes et internationales ont, comme l'a indiqué la Secrétaire d'État Clinton, donné l'occasion de s'engager sérieusement sur la voie d'un processus de réconciliation responsable, dirigé par les Afghans et relayé par une intense activité diplomatique régionale et par un ferme appui des États-Unis. Des efforts importants, déployés par les Afghans et sous leur direction, sont déjà en cours pour lancer un débat national sur la réconciliation. Le Président Karzaï a mis en place le Haut Conseil pour la paix, qui rassemble des représentants venus de tout l'Afghanistan. Les dirigeants du Conseil organisent des réunions dans des provinces clefs de tout le pays avec des chefs de tribus, la société civile, y compris des femmes, et des villageois pour entendre leurs doléances et leurs aspirations. Ils œuvrent à la mise en place de conseils locaux pour commencer à faire participer les insurgés et la société tout entière. Nous appuyons pleinement cet effort afghan. Nous applaudissons également les efforts de la MANUA pour appuyer le Haut Conseil pour la paix par le truchement du Groupe de soutien à la paix (Groupe « Salaam »).

Ces deux dernières années, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont fixé des conditions claires pour les insurgés qui souhaitent abandonner la lutte et réintégrer la société afghane. Ils doivent renoncer à la violence, rompre tout lien avec Al-Qaida et se conformer à la Constitution afghane, notamment ses dispositions relatives à la protection des droits des femmes et des minorités. Les insurgés qui choisissent la voie de la paix trouveront dans les États-Unis un partenaire actif.

La réconciliation nécessitera l'appui des voisins de l'Afghanistan, notamment et surtout du Pakistan. Le Pakistan a des préoccupations légitimes dont le Gouvernement afghan doit prendre acte, mais le Pakistan a également des responsabilités importantes, notamment celle de mener une action vigoureuse pour empêcher les Taliban afghans de se servir du territoire pakistanais comme d'un sanctuaire pour poursuivre leur insurrection. Des pressions de la part du Pakistan aideront à pousser les Taliban à aller aux négociations et à prendre leurs distances avec Al-Qaida.

Je voudrais aussi dire quelques mots au sujet des récentes pertes civiles. Notre principal objectif est toujours de protéger le peuple afghan. Nous déplorons vivement la mort non intentionnelle de civils ou les blessures non intentionnelles infligées à des civils dans le cadre d'une opération militaire. Les États-Unis et les Forces internationales ont consenti d'énormes efforts pour réduire les pertes civiles et ont obtenu quelques résultats positifs, bien qu'il reste encore beaucoup à faire. Les insurgés sont par ailleurs responsables d'au moins 75 % des pertes civiles, et ils utilisent des civils innocents comme boucliers humains, arrachent leur soutien, les tiennent en otages et imposent leurs récoltes.

Nous pensons que cette année est porteuse de grandes promesses pour l'Afghanistan et pour l'ensemble de la région. Nous sommes déterminés à continuer d'appuyer le Gouvernement et le peuple afghans dans la transition entre le conflit en cours et un avenir meilleur.

Enfin, la délégation des États-Unis est favorable à la prorogation du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois, et remercie la délégation allemande du rôle de chef de file qu'elle joue dans ces négociations.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je remercie notre collègue, l'Ambassadeur Tanin, de sa très utile déclaration. La prise en main nationale est au cœur des efforts de maintien de la paix et de la consolidation de la paix, un objectif que le Portugal partage pleinement. Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial et le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui s'acquittent d'une des plus redoutables tâches que l'ONU ait jamais entreprises jusqu'à présent. Je tiens à leur adresser les félicitations du Portugal pour leurs détermination, dévouement et courage.

Je voudrais aussi rappeler qu'au début de cette semaine une infâme attaque aveugle a causé la mort de dizaines de civils à Kunduz. Je suis certain de parler au nom de tous en condamnant ces odieuses et aveugles tueries et mutilations, et je prie l'Ambassadeur Tanin de transmettre nos condoléances aux familles des victimes.

La paix et la sécurité sont ce dont a le plus besoin l'Afghanistan et la raison fondamentale de l'aide que les Nations Unies apportent au Gouvernement afghan. Il nous reste encore beaucoup à faire, et les gains enregistrés sur le plan de la sécurité au cours de l'année écoulée, bien qu'importants, restent fragiles et réversibles. Que l'Ambassadeur Tanin soit assuré de l'engagement résolu des partenaires de l'Afghanistan.

Les Forces de sécurité afghanes intensifient leurs opérations, ce qui se traduit par une plus grande prise en main de la situation en matière de sécurité. Les Forces nationales de sécurité afghanes vont bientôt atteindre les chiffres de croissance en termes d'effectifs formés et opérationnels. Il s'agit certes d'une étape décisive pour atteindre les objectifs de lutte contre les insurgés, mais nous devons nous assurer que le niveau des effectifs soit viable et que leur nombre n'affecte pas les normes et les capacités.

La Déclaration adoptée à Lisbonne en novembre par les chefs d'État et de gouvernement des pays fournisseurs de contingents à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) représente une promesse s'agissant du partenariat à long terme entre l'OTAN et l'Afghanistan.

Le Portugal réaffirme son soutien à l'objectif du Président Karzaï visant à confier le commandement et l'exécution des opérations de sécurité dans toutes les provinces d'ici à la fin de 2014, et nous mènerons à bonne fin Inteqal en tant qu'alliés et partenaires, non seulement au plan de la sécurité mais également en matière de gouvernance, de développement et de l'état de droit.

L'Afghanistan entame la transition, un processus dont nous avons tous à gagner et dans lequel nous avons tous une responsabilité à assumer. Un transfert progressif, et soumis à des conditions, aux autorités afghanes des responsabilités principales en matière de sécurité est une étape capitale pour le pays, et l'Afghanistan peut compter sur ses alliés et sur le soutien exprimé par les conférences de Londres et de Kaboul et le Sommet de Lisbonne.

Nous attendons donc avec impatience la Conférence de Bonn en décembre ainsi que les préparatifs y afférents. Le Portugal augmentera sa contribution à l'ISAF de 25 % pour atteindre un total de 250 hommes de troupes pour aider à la formation de leurs homologues afghans. Nous sommes prêts à nous acquitter de cette mission au nom de la paix et la liberté en Afghanistan.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire en Afghanistan, au-delà de la sécurité. D'importantes mesures de renforcement de la confiance du public dans les institutions, la fonction publique et la police sont nécessaires, et les efforts qui sont déployés dans ce sens méritent notre appui. La situation tendue entre les institutions de l'État concernant le statut du Parlement risque de nuire à la consolidation des institutions et discréditer le processus démocratique aux yeux des Afghans.

Enfin, il faut s'attaquer à la réforme électorale, en gardant à l'esprit l'incidence qu'elle peut avoir sur la période de transition et sur la stabilité de l'Afghanistan.

Le Portugal est heureux d'œuvrer au sein du Conseil de sécurité pour que la MANUA dispose d'un mandat qui lui permette de s'acquitter de sa mission, à savoir un soutien accru aux efforts du Gouvernement afghan visant à améliorer la gouvernance et à renforcer l'état de droit et la lutte contre la corruption; une meilleure coordination de l'appui et des ressources; la fourniture de l'aide humanitaire; et le suivi de la situation des civils et leur protection.

La coordination entre les organismes et programmes des Nations Unies est aussi fondamentale pour améliorer l'allocation des ressources, en particulier dans les domaines de la lutte contre les stupéfiants, la reconstruction et le développement.

Je voudrais aussi aborder la question des droits de l'homme. Il s'agit dans le cas de l'Afghanistan à la fois de progrès accomplis et d'inquiétude persistante. En effet, la situation sur le plan de la sécurité ne devrait pas servir de motif pour compromettre la consolidation du processus démocratique en Afghanistan et la promotion de la protection des droits de l'homme. Les droits de l'homme sont en fait l'un des champs de bataille en Afghanistan. On ne devrait pas s'étonner que les ennemis d'un Afghanistan démocratique et pacifique soient fiers de mépriser les droits de l'homme les plus fondamentaux et se fassent un point d'honneur d'afficher leur mépris pour les acquis du pays dans ce domaine.

Le Portugal se sent encouragé par les mesures prises par le Gouvernement afghan pour empêcher le recrutement des enfants et par les autres engagements pris de prévenir les violences sexuelles. L'utilisation des enfants par les forces des Taliban et les attaques perpétrées contre les écoles et les dispensaires représentent certainement quelques-uns des aspects les plus tragiques de la situation actuelle en Afghanistan.

Le Portugal se félicite des récentes mesures prises visant à renforcer encore davantage la promotion et la protection des droits de la femme, en particulier s'agissant de la participation des femmes aux institutions gouvernementales afghanes, notamment la fonction publique. La construction de l'avenir de l'Afghanistan ne devrait pas se faire aux dépens des droits de l'homme de tous et spécifiquement des droits des femmes ni encore moins en sacrifiant leur éducation et leur participation aux affaires publiques et politiques. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement afghan au plus haut niveau à clamer haut et fort que la promotion et la protection des droits de la femme fait partie intégrante de la paix, de la réintégration et de la réconciliation.

Le Portugal, en tant qu'ami, allié et partenaire de l'Afghanistan, espère que cette nouvelle année afghane sera l'occasion de définir clairement ce qui reste à accomplir, de mettre en œuvre de façon déterminée la transition planifiée, de renforcer les capacités institutionnelles pour répondre aux besoins des populations et, au final, de permettre l'avènement d'un avenir meilleur pour le pays.

M. Manjeev Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier d'avoir programmé le présent débat sur la situation en Afghanistan dans le contexte du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens aussi à remercier de sa déclaration l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan. Nous remercions le Secrétaire général de son récent rapport (S/2011/120*) et nous nous félicitons de l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. Je tiens aussi à saisir cette occasion pour remercier mon collègue allemand qui a mené avec brio les négociations.

La Conférence de Kaboul de l'année dernière a marqué le lancement du Processus de Kaboul – une nouvelle phase du partenariat entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. La marque du Processus de Kaboul aura été la prise en main et le leadership afghans dans l'action commune visant à réaliser des améliorations durables et concrètes en matière de sécurité, de gouvernance et de développement dans le pays. Le sommet de l'OTAN tenu à Lisbonne en novembre 2010 a fourni un plan de route pour le transfert aux institutions afghanes de la pleine responsabilité d'ici à 2014.

On ne peut qu'approuver les observations faites par le Secrétaire général dans son rapport, à savoir que la transition doit être prise en main par les Afghans; et qu'elle doit s'accompagner d'un processus politique ouvert à tous et d'un dialogue entre Afghans.

Il importe que la transition se fonde sur la réalité du terrain et sur une évaluation et un examen réguliers de l'évolution de la situation en Afghanistan, plutôt que sur des critères rigides. Renforcer les capacités des forces nationales de sécurité afghanes, et les doter de moyens appropriés, est essentiel au transfert des responsabilités en matière de sécurité.

L'encadrement et le contrôle afghans sont également d'une importance critique pour le développement et la reconstruction de l'Afghanistan. Cela implique également que les efforts de développement de la communauté internationale doivent être plus cohérents, mieux coordonnés et plus rationnalisés, que l'assistance fournie doit s'aligner sur les programmes nationaux prioritaires du pays et qu'il faudra œuvrer de plus en plus par le biais des institutions afghanes. Il importe également de renforcer la cohérence même de l'ONU et sa coordination des divers organes actifs en Afghanistan conformément aux priorités du Gouvernement afghan.

L'Inde appuie les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour réinsérer les personnes qui

renoncent à la violence, abandonnent la lutte armée, n'ont pas de liens avec des groupes terroristes et sont prêtes à respecter les valeurs de la démocratie, du pluralisme et des droits de l'homme telles qu'elles sont inscrites dans la Constitution afghane. Il importe que nous respections les limites du processus telles qu'elles ont été réaffirmées lors de la Conférence de Kaboul, sinon nous risquons de voir l'Afghanistan redevenir un refuge pour les groupes terroristes et extrémistes.

Nous apprécions la collaboration croissante entre la Force internationale d'assistance à la sécurité et les forces de sécurité nationales afghanes, ce qui a permis de renforcer la sécurité dans le sud du pays et de la consolider à Kaboul. Toutefois, nous sommes extrêmement préoccupés par la détérioration continue des conditions de sécurité en Afghanistan et en fait, par rapport à l'année dernière, le nombre d'incidents en matière de sécurité a légèrement augmenté. Les exemples récents d'attaques contre des civils à la Banque de Kaboul à Jalalabad et les attentats-suicides commis à Kaboul signalent un changement de tactiques : les Taliban et autres groupes d'opposition optent pour des cibles civiles vulnérables. Ces attaques semblent indiquer également l'existence d'une armée virtuelle de combattants-suicides qui ont été conditionnés, formés et déployés, une armée dont la taille, la situation, le caractère et l'importance n'ont pas été suffisamment analysés en raison du désir urgent de trouver une solution politique.

La résilience continue des insurgés, leurs tactiques changeantes, leur nombre et leur déploiement dans des zones jadis considérées comme sûres nous rappellent avec brutalité que les progrès réalisés en matière de sécurité resteront éphémères tant que la communauté internationale ne sera pas en mesure de s'occuper avec fermeté des refuges qui abritent des groupes terroristes hors des frontières de l'Afghanistan.

Pour assurer la sécurité et la stabilisation de l'Afghanistan, il faut isoler et éradiquer le syndicat du terrorisme qui inclut des éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes actifs à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan. En fait, l'attaque de Jalalabad, qui portait la marque d'un mini-Mumbaï, signalait une fusion des techniques et de l'idéologie d'Al-Qaida et de Lashkar e Toiba, tout en comportant des éléments des Taliban. Le peuple afghan doit pouvoir reconstruire son pays dans des conditions de paix et de sécurité, sans l'ingérence de ses voisins et en étant le maître de son propre destin.

La stabilité et le développement économique de l'Afghanistan dépendent en grande partie de ses voisins et de l'ensemble de la région. L'Afghanistan a un immense potentiel de par sa situation entre l'Asie centrale, occidentale et du Sud et de par son nouveau rôle de plate-forme commerciale, de transport et d'énergie. Les faits nouveaux survenus récemment dans le domaine de la coopération régionale, dont la signature de l'accord sur le projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, imprimeront un nouvel élan à la coopération régionale. Une partie de la solution réside dans l'intégration croissante de l'Afghanistan dans la région. Une interdépendance économique croissante accélérerait l'instauration de la paix et de la prospérité dans l'ensemble de la région, et en Afghanistan en particulier. L'Afghanistan, membre depuis 2005 de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), y joue un rôle de plus en plus actif. L'Inde, en tant que pays voisin, poursuivra ses efforts en faveur du développement de l'Afghanistan.

L'Inde et l'Afghanistan partagent un partenariat stratégique qui repose sur des liens historiques et une civilisation ancienne et riche, et ils ont en commun la volonté d'instaurer la paix et la prospérité régionales. L'Inde reste déterminée à établir un partenariat avec le Gouvernement et le peuple afghans pour l'édification d'une nation pacifique, stable, démocratique et pluraliste.

L'Inde estime prioritaire d'aider l'Afghanistan à renforcer ses capacités, à mettre en valeur ses ressources humaines et à bâtir ses institutions. L'aide cumulative au développement fournie par l'Inde est de 1,3 milliard de dollars. En outre, l'Inde s'est engagée à fournir 100 000 tonnes de blé au Gouvernement et au peuple afghans en raison de la sécheresse qui règne sur le pays.

La région de l'Afghanistan située au sud de l'Hindu Kush jusqu'au delta du Gange constitue un seul bassin économique et géographique, les plaines de l'Inde en constituant le centre de gravité économique. C'est de loin le plus grand marché régional de l'Afghanistan, une source potentielle d'investissements, de compétences, de formation, de technologie et d'expertise et un modèle de démocratie et de renforcement des institutions nationales dans un contexte confortable sur le plan culturel. Une

intégration économique plus étroite avec l'Inde et avec d'autres pays de la région est la clef de l'avenir et de la prospérité de l'Afghanistan.

Enfin, nous espérons que la communauté internationale continuera d'appuyer résolument l'Afghanistan en tenant compte des priorités du Gouvernement. Nous saluons le bon travail réalisé par la MANUA. Conformément aux souhaits du Gouvernement afghan et comme le Secrétaire général l'a demandé dans son dernier rapport, l'Inde est favorable à la prorogation du mandat de la MANUA pour une durée supplémentaire d'un an.

M. Amieyeofori (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Zahir Tanin pour sa déclaration très instructive. Nous partageons les sentiments exprimés sur l'appropriation nationale pendant la phase de transition vers un nouvel ordre politique. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura, pour son exposé très complet sur l'évolution récente de la situation en Afghanistan.

Je limiterai mes observations à trois questions : l'évolution de la situation politique et les élections; la sécurité; et le développement économique et la situation dans la région.

Le Nigéria se félicite des mesures concrètes prises par le Gouvernement afghan pour lancer un développement politique et socioéconomique continu dans le pays. Nous nous félicitons en particulier des efforts visant à renforcer les institutions et les structures démocratiques naissantes du pays. Nous félicitons la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral d'avoir apporté un concours non négligeable à ces progrès électoraux.

Nous nous réjouissons également de l'appui accordé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à ces efforts. Grâce à sa collaboration accrue avec d'autres organismes internationaux en vue d'assurer une formation et un support technique et logistique au système électoral, les élections tenues récemment ont connu un succès notable et le niveau de participation des femmes a été historique.

En dépit de ces réalisations, le processus politique en Afghanistan gagnerait à faire l'objet de réformes électorales visant à rendre ce processus plus transparent et plus fiable. En effet, le processus politique produira des bienfaits durables s'il reste ouvert et participatif et s'il est contrôlé par le peuple afghan. Nous insistons sur la place hautement prioritaire à accorder à une véritable mise en œuvre d'un processus de réconciliation dirigé par les Afghans eux-mêmes. Cela aura non seulement pour effet d'inspirer une confiance fort nécessaire, mais la mise en œuvre du programme de réintégration prévu dans la Constitution afghane s'en trouvera renforcée. À notre avis, le dialogue continu entre les parties, qui a abouti à la nomination de seigneurs de guerres, d'anciens et de femmes au Haut Conseil pour la paix, est un premier pas dans la bonne direction.

S'agissant de la sécurité, nous notons que le rapport du Secrétaire général (S/2011/120*) souligne encore une fois la précarité des conditions de sécurité en Afghanistan, malgré les améliorations récentes survenues dans le sud du pays. Il est troublant de constater que des responsables gouvernementaux, des travailleurs humanitaires et des civils associés au Gouvernement afghan et aux forces de l'OTAN sont les cibles et les victimes de l'augmentation récente du nombre de meurtres de civils. La situation actuelle sape les capacités des forces de sécurité afghanes à assurer la pleine responsabilité de la sécurité locale à la veille de la réduction des effectifs des forces alliées. C'est pourquoi le transfert du contrôle du premier groupe de districts et de provinces aux forces de sécurité afghanes dans le courant du mois constituera un test majeur de la capacité du Gouvernement à exercer sa souveraineté à l'intérieur de ses frontières. Le Gouvernement doit améliorer son état de préparation et rester déterminé à assumer toutes les responsabilités en matière de maintien de l'ordre d'ici à 2014.

Le Nigéria félicite le Gouvernement de son attachement soutenu aux programmes prioritaires nationaux définis l'année dernière. Pour exécuter ces programmes et atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement, il faudra améliorer la coordination et assurer la fourniture de l'aide internationale d'une manière soutenue et en temps voulu. Cela exigera également du Gouvernement qu'il déploie des efforts afin de renforcer le respect du principe de responsabilité, d'assurer une bonne gouvernance, de respecter l'état de droit et de réformer le système judiciaire.

Il existe actuellement d'excellentes perspectives de croissance dans de nombreux secteurs qui pourraient fournir des emplois à court et à moyen terme. Il faudrait donner la priorité au développement des infrastructures et du secteur agricole, car ils

permettront de stimuler la création d'emplois et, en fin de compte, d'aider le Gouvernement afghan à créer une économie viable et autosuffisante. Pour renforcer la cohérence et l'efficacité, l'aide financière et d'autres formes d'assistance doivent passer par le système budgétaire afghan.

En ce qui concerne la coopération régionale, le Nigéria se félicite de la coopération accrue entre l'Afghanistan et les pays voisins. Ces efforts visant à exploiter les synergies ont permis de faire des progrès dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, y compris le trafic de drogue et la traite des personnes.

Il va sans dire qu'en grande partie, les progrès réalisés en Afghanistan sont dus à la coopération et aux contributions de la communauté internationale. À cet égard, nous nous réjouissons à la perspective de la conférence internationale des ministres des affaires étrangères qui doit se tenir à Bonn à la fin de l'année. Nous nous félicitons de l'accent mis sur la prise en charge et la gestion du processus par les Afghans. Il y a de grands espoirs que cette conférence sera l'occasion pour la communauté internationale de renouveler son engagement en faveur de la stratégie double relative à la sécurité et au respect du principe de responsabilité, engagement qui a été pris lors des Conférences de Londres et de Kaboul.

Le Nigéria félicite le personnel de la MANUA de son dévouement à la tâche de rétablissement et de consolidation de la paix en Afghanistan. Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura, de son leadership et de son attachement à l'importante action de la Mission en Afghanistan, et nous appuyons volontiers la prorogation du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : À l'instar de mes collègues, je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2011/120*); le Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura, de son exposé et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

L'année 2011 est une autre année importante pour l'Afghanistan. Au fur et à mesure que le processus de transition s'accélère, la communauté internationale doit continuer d'aider l'Afghanistan à faire des progrès sur les volets politique et civil. Cela est essentiel pour parvenir à un règlement politique viable et à une stabilité durable en Afghanistan. Le Royaume-Uni est déterminé à coopérer à cette fin avec le Gouvernement afghan, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale.

La lettre du Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, qui a été distribuée aux membres du Conseil la semaine dernière, met en relief à juste titre les activités menées par l'ONU ces dernières années en vue d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables en Afghanistan. Le Royaume-Uni appuie la demande de M. Rassoul tendant à ce que le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) corresponde aux principes d'un leadership renforcé des Afghans et d'une plus grande prise en mains du processus par eux, conformément aux engagements mutuels contractés à la Conférence de Kaboul en juillet dernier, en mettant l'accent sur la transition. C'est exactement le but visé par le projet de résolution qui fait actuellement l'objet de négociations entre les membres du Conseil.

Le Royaume-Uni convient également que, conformément aux communiqués issus des Conférences de Londres et de Kaboul, les donateurs devraient faire passer au moins 50 % de l'aide au développement par le budget du Gouvernement afghan et aligner 80 % de l'aide aux programmes prioritaires nationaux. Comme l'indique M. Rassoul, la responsabilité de promouvoir la cohérence de l'aide incombe au premier chef à la MANUA.

La MANUA joue un rôle clef en Afghanistan, en coordonnant les efforts internationaux visant à construire un pays plus stable et plus sûr, en coopérant étroitement avec le Gouvernement afghan et en lui apportant son appui. La MANUA ne peut remplir ce rôle que si elle bénéficie du plein appui du Gouvernement afghan et si son personnel peut mener ses activités partout où le besoin se fait sentir. Même si à ce stade, on ne prévoit pas l'ouverture de nouveaux bureaux, la MANUA ne peut pas limiter ses activités à certaines régions ou zones du pays.

Tout règlement politique doit s'inscrire dans un cadre constitutionnel et démocratique. À cet égard, nous nous félicitons de l'entrée en fonctions du Parlement et de l'élection d'un nouveau Président de la Chambre basse. Maintenant que les élections de 2009 et de 2010 sont terminées, c'est le moment idéal pour le Gouvernement afghan de poursuivre les réformes électorales. La MANUA a un rôle central à jouer pour aider le Gouvernement dans ses efforts en vue d'honorer les engagements pris par le Président Karzaï à la Conférence de Kaboul. Nous félicitons la MANUA

et M. de Mistura pour le travail qu'ils ont accompli, et nous continuons de les encourager à apporter leur soutien au Gouvernement afghan dans ce domaine.

Au fur et à mesure que le processus de transition s'accélérera, nous continuerons à œuvrer de concert avec le Gouvernement afghan, ainsi que nos partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), en vue de la réalisation de l'objectif du Président Karzaï de transférer les principales responsabilités en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes, dans toutes les provinces, d'ici à la fin de 2014. La réunion des ministres de la défense des pays membres de l'OTAN, qui s'est tenue la semaine dernière, a réaffirmé l'engagement continu de l'ONU en faveur d'un Afghanistan sûr et stable.

Depuis le sommet de Lisbonne en novembre dernier, le Gouvernement afghan a réalisé des progrès importants dans les préparatifs du début de la transition. Les Forces nationales de sécurité afghanes se développent rapidement, en termes d'effectifs et de capacités, grâce aux progrès réalisés en matière de bonne gouvernance et de développement. Elles ont joué un rôle de direction de plus en plus important dans de nombreuses opérations de sécurité. En effet, au cours de l'année écoulée, les Forces nationales de sécurité afghanes ont étendu la zone contrôlée par le Gouvernement afghan dans le sud du pays. Pour que ces progrès soient durables, ils doivent s'accompagner de progrès dans tous les domaines ayant trait à l'état de droit, grâce au respect des engagements contractés à la Conférence de Kaboul.

Nous sommes pleinement conscients des souffrances endurées par la population civile à cause de l'insurrection. Nous condamnons dans les termes les plus énergiques le recours par les insurgés à la force et aux tactiques qui visent délibérément à effrayer la population civile, y compris des assassinats. Le Royaume-Uni est déterminé à coopérer avec ses partenaires de la FIAS pour prendre des mesures fermes afin de protéger les civils. Nous nous félicitons des progrès constants réalisés à cet égard.

Comme nous l'avons entendu à maintes reprises dans cette salle, l'on ne saurait assurer la sécurité de l'Afghanistan uniquement par des moyens militaires. Un règlement politique durable est essentiel pour une stabilité et une prospérité à long terme. Ce règlement renforcera les progrès réalisés par la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes. Nous nous félicitons des activités menées par le Haut Conseil pour la paix pour faire avancer le processus politique, y compris ses échanges avec les pays de la région et les manifestations qu'il a organisées dans les provinces en vue de promouvoir l'appui au programme afghan pour la paix et la réintégration.

S'il est vrai que l'Afghanistan fait face à des défis importants, force est de reconnaître que des progrès sont réalisés. Ces progrès sont attribuables au partenariat entre le Gouvernement afghan, la communauté internationale et les Nations Unies. Le Royaume-Uni est déterminé à poursuivre et à renforcer ces liens, afin de prouver notre engagement en faveur du Gouvernement et du peuple afghans. Le rôle de la MANUA en Afghanistan sera encore plus important au fur et à mesure que le processus de transition avancera. Le Royaume-Uni appuie vivement la prorogation du mandat de la MANUA.

M. Briens (France) : Je remercie M. de Mistura et l'Ambassadeur Tanin pour leurs présentations et m'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Union européenne.

Alors que nous nous apprêtons à reconduire le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), le rapport du Secrétaire général (S/2011/120*) nous rappelle le contexte politique général dans lequel s'inscrit cette décision. Le Gouvernement afghan et les nations engagées à ses côtés ont, avec le Processus de Kaboul et la déclaration sur la transition adoptée à Lisbonne le 20 novembre dernier, défini la feuille de route d'un retour au plein exercice par les Afghans de leur souveraineté.

Le Président Karzaï devrait annoncer prochainement la liste des premières villes et provinces dont la sécurité sera prise en charge par les Afghans, première étape d'un transfert graduel sur l'ensemble du territoire d'ici à la fin 2014. La France appuie pleinement le processus de transition. Nous sommes engagés, avec le Gouvernement afghan et nos alliés, à rendre ce transfert possible dans les zones où notre dispositif civil et militaire est déployé. Nous voulons qu'il soit durable et irréversible, et qu'il conduise également à une prise en charge par les Afghans de responsabilités en matière de gouvernance et de développement.

Pour cela, nous devons progresser sur trois fronts. Premièrement, sur le front de la sécurité, nous avons repris l'initiative militaire et permis à l'État afghan de reprendre pied dans plusieurs zones. Son armée et sa

police montent en puissance. Nos efforts militaires et de formation commencent à porter leurs fruits, mais au prix de combats très durs qui ont entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles. Nous savons que les trois quarts d'entre elles sont le fait des insurgés, qui n'hésitent plus à frapper des cibles purement civiles et à multiplier les assassinats. Pour autant, nous comprenons l'émotion qu'elles suscitent et nous devons faire en sorte que le nombre de civils tués ou blessés par les forces progouvernementales continue de baisser comme il l'a fait ces dernières années.

Dans le domaine politique, maintenant que les élections législatives ont eu lieu et que le nouveau Parlement a été convoqué, nous appelons toutes les institutions afghanes à répondre aux véritables attentes des électeurs, dans le respect de leurs compétences mutuelles, du cadre que fixe la Constitution et du principe de la séparation des pouvoirs.

Nous avons également noté le chemin parcouru sur la voie de la réconciliation interafghane. Nous continuons d'appuyer les efforts du Président Karzaï et l'action du Haut Conseil pour la paix. Les insurgés, quels qu'ils soient, doivent comprendre que, pour réintégrer le jeu politique afghan, ils devront renoncer à leurs liens avec Al-Qaida et refuser que leur pays ne redevienne une plate-forme du terrorisme international.

Sur le front du développement, nous avons des obligations mutuelles. La communauté internationale doit mieux coordonner son aide civile et l'aligner sur les priorités et les mécanismes budgétaires afghans. Le Gouvernement doit fournir des assurances que ces fonds seront bien utilisés et iront là où on en a le plus besoin, au niveau local et dans la construction des infrastructures permettant l'exploitation des ressources afghanes, leur exportation et le désenclavement du pays, auquel la France contribuera dans le cadre de sa présidence du Groupe des Huit, et comme les ministères afghans compétents en ont dressé, avec pertinence, le plan dans les plus récentes conférences internationales. Nous continuerons donc de suivre avec attention les conséquences de l'affaire de la Banque de Kaboul.

Ce contexte rend plus nécessaire que jamais la présence et l'action de la MANUA et, plus largement, de l'ONU en Afghanistan. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer notre gratitude envers les agents de la MANUA et notre plein soutien à l'action du Représentant spécial, M. Staffan de Mistura. Nous considérons que le mandat voté l'année dernière dans la résolution 1917 (2010), recentré sur quelques priorités, reste pertinent. La coordination de l'aide à travers la coprésidence du Conseil commun de coordination et de suivi, la réforme électorale, la réconciliation à travers l'action du groupe de soutien « Salaam », l'évolution le moment venu du régime de sanctions créé par la résolution 1267 (1999), la coordination civilo-militaire dans le cadre de la transition et la coopération régionale doivent continuer de guider l'action du Représentant spécial.

Nous avons pris note de la lettre adressée par M. Rassoul au Secrétaire général (voir S/2011/118), et sommes heureux de constater que la plupart de ses demandes ont été intégrées dans le projet de résolution. Certains points me semblent néanmoins devoir être rappelés.

Premièrement, il nous paraît souhaitable que le Représentant spécial du Secrétaire général reste impliqué dans la réforme du cadre électoral afghan, même si celle-ci doit relever avant tout des Afghans eux-mêmes. L'ONU a accompagné les Afghans dans l'organisation des élections de 2009 et 2010 et a accumulé, à travers son action sur d'autres théâtres, un savoir-faire dont il serait regrettable de se priver.

Deuxièmement, nous devons également adapter le mandat de la MANUA au nouveau contexte de la transition, qui va redéfinir graduellement les contours de notre engagement civil et militaire en Afghanistan. Nous aurons plus que jamais besoin d'une présence forte de l'ONU, à Kaboul comme au niveau local. Le rôle de la MANUA doit donc se transformer et être renforcé pour tenir compte de l'évolution des efforts internationaux en faveur de l'Afghanistan, qui s'est traduite par exemple, pour l'OTAN, par le lancement d'un partenariat de long terme avec l'Afghanistan. Le rôle de chef de file de l'ONU dans ces efforts devra être conforté au cours de la transition.

Enfin, nous devons, comme nous y invitent les Afghans, profiter de ce contexte pour mener un examen général du travail de la MANUA en vue du prochain renouvellement de son mandat en mars 2012. Ce réexamen devra se faire en totale transparence avec les autorités afghanes. À travers ce renouvellement pour une période de 12 mois que nous soutenons, nous pourrons témoigner de notre confiance dans l'action du Représentant spécial et de notre vœu commun de voir un Afghanistan démocratique, indépendant, stable et prospère, tourner définitivement le dos à la violence et à l'instabilité.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Nous remercions à notre tour M. Staffan de Mistura pour la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2011/120*). Nous remercions également le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration.

Le rapport du Secrétaire général dresse un bilan mitigé de la situation globale prévalant en Afghanistan. Cette évaluation est voisine de celle que nous avons faite ici même au Conseil, en décembre 2010, lors d'un débat analogue (voir S/PV.6464). Au regard de ce constat, il est aisé de dire que la question de la sécurité doit constituer une priorité pour le Gouvernement afghan dans la perspective d'une transition réussie et durable dans ce pays. Ma délégation est d'avis avec le Secrétaire général que l'aboutissement du processus politique de transition, le renforcement de la sécurité et de la coopération régionale, la protection des civils et, d'une manière générale, le respect des droits de l'homme, doivent demeurer au centre des préoccupations du Gouvernement afghan.

En ce qui concerne le processus politique et institutionnel, ma délégation constate avec regret qu'il a du mal à s'enraciner. La polémique actuelle autour de la représentativité démontre à suffisance la fragilité de la transition politique en Afghanistan. Il est à craindre que ces divisions ralentissent la reconstruction du pays, ainsi que les acquis déjà obtenus dans le processus de réconciliation nationale. Toutefois, la mise en place du Parlement le 23 janvier dernier est un élément à mettre à l'actif du processus politique. Son effectivité pourrait constituer un facteur déterminant de l'évolution démocratique dans ce pays et, par voie de conséquence, un outil fondamental pour la réussite de la période de transition.

Ma délégation se félicite du nombre important des femmes élues à ce parlement, montrant ainsi l'intérêt qu'elles accordent au devenir politique de leur pays. Nous tenons également à souligner le fait que le processus transitoire doit être inclusif en associant le plus grand nombre d'Afghans, pour ne pas dire tous, au développement de leur pays.

L'on conviendra que la situation politique en Afghanistan ne peut évoluer sans son corollaire logique, à savoir la sécurité qui ne connaît guère d'amélioration significative. La multiplication d'actes de violences et de tueries aveugles enregistrée ces derniers temps à travers le pays, et particulièrement dans la région du sud, est loin de rassurer la communauté internationale sur la suite du processus de transition. Ma délégation continue de penser que la solution à la crise afghane reste politique et non militaire, la dimension militaire ne venant qu'en appui de la stratégie politique. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité pour le Gouvernement afghan de mettre l'accent sur la consolidation des institutions politiques, ainsi que sur le processus de réconciliation nationale.

La promotion et la protection des droits de l'homme est un autre domaine vers lequel le Gouvernement doit orienter ses efforts. La protection des droits des populations civiles, particulièrement les femmes et les enfants, devient de plus en plus préoccupante. Il en est de même de l'enrôlement des enfants dans les groupes armés, de la lutte contre la corruption et du trafic de drogue. Sur ce dernier point, ma délégation encourage le Gouvernement afghan à respecter ses engagements et à poursuivre sa coopération avec les pays voisins.

L'avenir de l'Afghanistan se joue maintenant. Nous devons engager notre responsabilité collective dans la reconstruction de ce pays affecté depuis de nombreuses années par des violences et des divisions intestines. Une paix durable dans ce pays pourrait avoir des effets bénéfiques sur l'ensemble de la région. Elle redonnerait espoir à des millions de femmes et d'enfants dont les regards restent encore marqués par l'incertitude et la désespérance de voir un jour se lever un avenir radieux en Afghanistan.

Nous remercions la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son importante contribution à l'effort de stabilisation dans ce pays. Ma délégation, consciente de la nécessité d'aider le Gouvernement et le peuple afghans à mieux réussir le processus de transition vers une appropriation nationale de leur destin, appuie la proposition du Secrétaire général pour une prorogation du mandat de la MANUA pour 12 mois supplémentaires.

M. Pankin (Fédération de Russie) (parle en russe) : Nous remercions M. Staffan de Mistura de son exposé et nous saluons la déclaration de l'Ambassadeur Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan.

Dans l'ensemble, nous partageons les analyses faites par le Secrétaire général dans son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/120*). Nous voudrions à cet égard aborder les points suivants.

Nous sommes gravement préoccupés par le degré de violence atteint actuellement en Afghanistan, dont les statistiques qui figurent dans le rapport du Secrétaire général sont la preuve indéniable. Les actions terroristes d'Al-Qaida, du mouvement Taliban et d'autres groupes terroristes et extrémistes se poursuivent sans relâche. Nous sommes également préoccupés par la multiplication des actions asymétriques, dont la conséquence est une augmentation du nombre de victimes civiles, notamment des femmes et des enfants. Si nous prenons acte des efforts déployés par les différentes forces militaires internationales pour réduire les pertes civiles, nous partageons la vive préoccupation des autorités afghanes face aux incidents répétés se soldant par des pertes civiles et, notamment, la mort d'enfants, au cours d'opérations militaires.

Il est nécessaire de mettre un terme aux situations qui voient des insurgés repoussés hors des zones où ils se trouvent par les activités de lutte antiterroristes et qui vont répandre en définitive l'instabilité dans des zones relativement calmes. À cet égard, nous faisons en particulier référence à la partie nord du pays, où une dégradation de la situation pourrait avoir un effet déstabilisateur sur les régions voisines d'Asie centrale.

Ces tendances négatives nous obligent à la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre un programme de réconciliation, qui ne pourra être efficace que s'il est contrôlé au niveau afghan. Nous appuyons donc l'intention du Président Karzaï de ne laisser participer que les acteurs qui décident de mettre fin à la violence, de prendre part à l'édification d'une société libre et ouverte, de respecter la Constitution, de rompre leurs liens avec Al-Qaida et les autres terroristes et d'œuvrer à la réalisation d'objectifs politiques par des moyens pacifiques.

Un élément fondamental du processus de réconciliation et de réintégration – et de tout règlement global en Afghanistan – demeure le strict respect du régime de sanctions imposé par la résolution 1267 (1999).

L'Afghanistan est à l'aube d'une ère nouvelle de son histoire. Le processus d'afghanisation de la gouvernance a débuté. Nous appuyons l'objectif final du transfert aux forces nationales de sécurité de la pleine responsabilité de la sécurité dans le pays d'ici à 2014. Entre autres choses, cet objectif suppose de prendre des mesures efficaces en vue d'augmenter les effectifs des forces armées et de police afghanes et de les équiper correctement afin qu'elles puissent garantir de manière autonome la sécurité de leurs citoyens. À cet égard, le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité ne sera possible qu'une fois qu'elle aura informé le Conseil de sécurité qu'elle s'est acquittée de son mandat.

Nous devons également déployer davantage d'efforts pour contribuer au relèvement social et économique du pays. Il importe par ailleurs de faire le nécessaire pour mettre rapidement en œuvre les projets qui revêtent une importance cruciale, surtout dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'agriculture et de l'extraction minière. À cet égard, l'ONU continue de jouer un rôle essentiel en matière de coordination des initiatives civiles internationales en vue d'aider l'Afghanistan à retrouver une vie normale. Nous sommes certains que l'actualisation du mandat de la Mission des Nations Unies en Afghanistan, que doit refléter le projet de résolution qui est en cours d'élaboration, permettra de réaliser pleinement ces objectifs.

Nous avons noté que le Secrétaire général affirme dans son rapport que l'élargissement de la coopération régionale et de la participation constructive des voisins de l'Afghanistan est un élément important de la mise en œuvre du Processus de Kaboul. Nous sommes convaincus que des organisations régionales crédibles telles que l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective pourraient jouer un rôle de coordination utile à cet égard, car elles disposent d'un savoir-faire et d'une expérience extrêmement intéressants dans le cadre de leurs activités dans la région de l'Afghanistan.

Il est évident qu'un avenir pacifique et démocratique pour l'Afghanistan ne pourra se mettre en place sans que soit réglé un problème aussi essentiel que la production illicite et le trafic de drogues. Ce problème a atteint des proportions tellement dangereuses que la communauté internationale a à juste titre décrit ce fléau comme une menace à la paix et à la sécurité internationales. Il convient de rappeler que le trafic de drogue demeure l'une des principales sources de soutien financier des activités subversives des terroristes et des extrémistes. Compte tenu de l'envolée des prix des opiacés et de la forte probabilité d'une augmentation de la production afghane de drogue cette année, nous attirons une nouvelle fois l'attention du Conseil sur la nécessité d'adopter des mesures efficaces pour détruire les cultures de drogue et les laboratoires et stopper l'afflux de précurseurs vers

l'Afghanistan. La décision d'inscrire le nom des seigneurs de la drogue sur la liste des personnes et des entités visées par les sanctions du Conseil de sécurité n'a pas encore été mise en œuvre.

Nous devons lutter conjointement contre la menace de la drogue. Nous prions le Gouvernement afghan et la Force internationale d'assistance à la sécurité de prendre immédiatement des initiatives décisives pour lutter contre le trafic de drogues. Nous réaffirmons par ailleurs la volonté de l'Organisation du Traité de sécurité collective de collaborer avec eux, dans le contexte de l'opération Kanal de lutte contre le trafic de drogues, en vue de mettre en œuvre, grâce à la coordination de l'ONU et à la participation des pays voisins de l'Afghanistan, bien entendu, des initiatives visant à créer un système global de zones tampons dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et pour le renforcement de la sécurité financière. Ce n'est qu'en conjuguant nos efforts que nous atteindrons notre objectif commun d'édifier un Afghanistan stable, démocratique, indépendant, neutre et prospère, débarrassé du terrorisme et de la criminalité liée à la drogue.

De notre côté, nous sommes prêts à continuer de fournir à ce pays une assistance multiforme afin de le stabiliser sur le plan interne et de garantir la viabilité de son développement économique.

M. Osorio (Colombie) (parle en espagnol) : Je tiens à saluer et à remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Zahir Tanin, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Staffan de Mistura, de leurs déclarations et de leur analyse de la situation dans le pays.

Ma délégation tient à mettre en exergue la contribution de la MANUA à l'amélioration du processus de stabilisation et de démocratisation en Afghanistan. Et par ailleurs, la demande de prorogation du mandat de la MANUA formulée par le Gouvernement montre que le peuple afghan pense que la Mission peut l'aider à jeter les bases d'une paix et d'un développement durables.

Nous estimons qu'il est pertinent que le mandat de la MANUA soit axé sur l'appui au Gouvernement dans des domaines critiques comme la sécurité, la gouvernance, le développement économique et la coopération régionale. Nous appuyons également l'accent mis sur la transition vers une plus grande responsabilisation et une initiative accrue des Afghans dans les domaines fondamentaux de la sécurité, de l'état de droit et du développement.

Le processus de transition, et en particulier le processus de paix et de stabilisation, ne sera viable que s'il s'accompagne d'un processus politique sans exclusive, assorti d'un dialogue et d'une réconciliation véritables. La convocation de la Jirga consultative de paix, la création du Haut Conseil pour la paix et l'adoption du Programme de paix et de réintégration sont autant d'initiatives qui vont dans la bonne direction et dont nous apprécions toute la valeur.

Nous sommes favorables à ce que les travaux se poursuivent selon le calendrier convenu afin que les forces afghanes reprennent les rênes de la sécurité d'ici à 2014. Néanmoins, nous sommes d'accord avec le Secrétaire général : la transition doit suivre les progrès réalisés sur le terrain. À cet égard, nous saluons les efforts consentis par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et par la Force internationale d'assistance à la sécurité et nous les exhortons à continuer d'accompagner les autorités afghanes pour créer les conditions qui leur permettront progressivement d'assumer toutes les responsabilités en matière de gouvernance, de sécurité et de développement économique, conformément au Processus de Kaboul.

À mesure que le Gouvernement afghan assume ses responsabilités dans le domaine de la sécurité, il est indispensable que les institutions judiciaires disposent des ressources humaines, politiques et financières nécessaires pour mettre en place des mécanismes de justice et de responsabilisation, afin que la population retrouve confiance dans les institutions publiques. Cela inclut la lutte contre la corruption et la criminalité organisée.

Il est également crucial de résoudre les questions en suspens, comme l'affaire de la Banque de Kaboul et la réforme électorale. Cette dernière permettra de donner suite aux allégations de fraude lors des dernières élections et de garantir que toutes les communautés afghanes soient représentées au Parlement.

Nous déplorons le fait que les incidents liés à la sécurité aient augmenté au cours des derniers mois et que la violence reste l'un des principaux obstacles au progrès en Afghanistan. Du fait de la détérioration de la situation en matière de sécurité, les besoins

humanitaires, les pertes de vies humaines parmi les civils et le nombre de personnes déplacées ont augmenté. Nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population civile.

L'Afghanistan est confronté à de multiples problèmes qui pourraient menacer la pérennité des avancées réalisées jusqu'à présent. C'est pourquoi, pour combattre de manière globale le problème de la drogue sous toutes ses facettes, mon pays rappelle une fois encore qu'il est prêt, dans le cadre du principe de responsabilité partagée, à renforcer sa coopération bilatérale avec l'Afghanistan pour s'attaquer à ce problème comme à d'autres types de criminalité organisée.

Nous estimons que la création de perspectives économiques durables pour les populations qui cessent de cultiver des produits illégaux est une composante clef de toute politique de lutte contre la drogue, laquelle doit bénéficier de la coopération généreuse de la communauté internationale. De la même manière, nous insistons sur la pertinence des initiatives régionales conjointes entreprises pour lutter contre les diverses manifestations du fléau mondial de la drogue dans la région. La participation constructive et constante des divers acteurs de la région et au-delà qui souhaitent mettre en œuvre des stratégies communes pour combattre ce phénomène, contribue à la stabilisation et à la promotion d'une confiance mutuelle parmi les pays voisins et avec les pays hors de la région.

La sécurité est une condition *sine qua non* pour consolider l'état de droit et garantir l'exercice des libertés fondamentales. Après la victoire militaire, une solution politique et une réconciliation véritable sont impératives. Nous abondons dans le sens du Secrétaire général lorsqu'il déclare que, pour la communauté internationale, le plein exercice de sa souveraineté par l'Afghanistan est non seulement un droit mais aussi une responsabilité envers le peuple afghan. Avec ces objectifs à l'esprit, nous appuyons les trois principes essentiels énoncés par le Secrétaire général : la transition doit être prise en main par les Afghans; elle doit être planifiée et mise en œuvre dans une optique de viabilité; et elle doit garantir la défense et la promotion des droits de tous les Afghans.

Mme Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Staffan de Mistura, de son exposé et de son travail à la tête de la MANUA. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à M. l'Ambassadeur Tanin et le remercie de ses observations sur les priorités définies par son gouvernement. Nous avons pris bonne note de la lettre adressée au Conseil par le Ministre Zalmai Rassoul (S/2011/118, annexe). Le Brésil appuie les aspirations de l'Afghanistan à prendre la maîtrise des processus en cours et à retrouver sa pleine souveraineté.

La situation en Afghanistan s'est améliorée de manière visible au cours de l'année écoulée. Je tiens par-dessus tout à féliciter le peuple afghan. Je voudrais également prendre acte de l'importance des travaux de la Commission électorale indépendante et de la Commission des plaintes électorales, qui ont agi de manière louable tout au long du processus électoral.

Les tensions autour du statut du Parlement doivent en revanche être résolues de manière responsable et institutionnelle. Les efforts visant à créer les fondations d'une paix durable par le dialogue politique doivent se poursuivre. Seule la participation sincère de toutes les parties prenantes permettra d'éliminer les obstacles restants.

En ce sens, nous saluons les efforts récents du Gouvernement afghan en faveur de la paix et de la réintégration, notamment les initiatives telles que le Haut Conseil pour la paix et le Programme afghan pour la paix et la réintégration. Le fait que les groupes armés sont de plus en plus nombreux à rejoindre le processus de réintégration est une autre tendance positive que la communauté internationale doit appuyer. Nous saluons le rôle joué par la MANUA pour apporter une assistance logistique aux missions du Haut Conseil pour la paix dans tout le pays.

Les efforts visant à renforcer la coopération régionale sont essentiels pour le bien-être du peuple afghan. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les exemples de coopération plus étroite entre l'Afghanistan et ses voisins, notamment la signature de l'Accord intergouvernemental et de l'Accord-cadre sur le gazoduc ou encore la ratification de l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Cela étant, la situation reste alarmante s'agissant de la sécurité et le coût humain du conflit armé en Afghanistan s'est accentué en 2010. Les pertes en vies

civiles augmentent chaque année. Bien que la majorité des victimes civiles soient dues aux éléments hostiles au Gouvernement, il est capital que la Force internationale d'assistance à la sécurité et les autres forces internationales continuent de passer leurs tactique et procédures en revue afin de réduire encore davantage le nombre des victimes parmi la population civile. Nous sommes particulièrement attristés de l'augmentation récente des victimes parmi les femmes et les enfants.

Il n'existe pas de solution militaire à ce conflit. Le Processus de Kaboul doit être suivi attentivement, jusqu'à ce que le contrôle et les responsabilités aient entièrement été transférés aux Afghans. Les prochaines années représentent pour les donateurs une occasion déterminante d'appuyer les priorités afghanes et de prouver leur attachement aux principes de l'efficacité de l'aide.

Parmi les autres étapes importantes pour faire avancer le Processus de Kaboul, on peut citer le fait que la MANUA doit continuer d'encourager la cohérence de la planification et de la prestation de l'aide, en s'appuyant sur le principe que la coordination de l'aide doit être assurée et dirigée par les Afghans.

Nous pensons qu'améliorer la productivité agricole revêt une grande importance pour aider à établir les fondations de la paix et du développement en Afghanistan. Créer les conditions propices à une agriculture durable mérite toute l'attention.

Le Brésil est déterminé à renforcer sa contribution à la stabilité et au développement socioéconomique de l'Afghanistan. Nous ouvrirons bientôt une ambassade à Kaboul.

En septembre dernier, nous avons envoyé une mission en Afghanistan pour recenser les domaines dans lesquels mettre en place une coopération technique. En consultation avec le Gouvernement afghan, nous avons décidé d'élaborer un projet de renforcement des capacités dans le domaine du zonage agro-écologique pour la culture du blé et du soja, ce qui, nous l'espérons, aidera à promouvoir l'agriculture durable en Afghanistan.

Au Conseil de sécurité, et par le biais d'une présence renforcée à Kaboul, le Brésil est prêt à œuvrer, main dans la main avec le peuple et le Gouvernement afghans, pour un avenir meilleur. Conformément à la demande du Gouvernement afghan et à la requête du Secrétaire général, le Brésil appuie la prolongation de 12 mois supplémentaires du mandat de la MANUA.

Mme Čolaković (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général pour son rapport très complet (S/2011/120*) et l'annexe qu'il contient sur les progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés aux Conférences de Londres et de Kaboul. Nous tenons également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour son exposé riche d'informations, et l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration.

La Bosnie-Herzégovine exprime sa préoccupation face à la détérioration persistante de la situation en matière de sécurité en Afghanistan, du fait de l'intensification des opérations militaires, de l'utilisation d'engins explosifs improvisés et du recours aux attaques-suicides. Malheureusement, le coût humain du conflit armé en Afghanistan augmente; il a atteint 7 120 victimes civiles en 2010, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport à 2009. Le nombre d'enfants victimes du conflit a augmenté considérablement en 2010, et cette tendance s'est poursuivie en 2011, étant donné que les enfants continuent d'être victimes du conflit en cours. Ces pertes humaines considérables sont une preuve que la solution au conflit ne peut pas être militaire et que pour mettre fin aux souffrances actuelles et à l'augmentation des victimes civiles, il faut trouver une solution politique au conflit. Nous pensons que toutes les parties doivent redoubler d'efforts pour protéger les civils et veiller à ce que leurs actions soient conformes aux normes juridiques internationales.

Compte tenu des derniers faits nouveaux survenus en Afghanistan, il est encourageant de voir que l'Assemblée nationale afghane a été créée et que la Chambre basse et la Chambre haute ont élu leurs présidents. Ces faits politiques positifs envoient un message fort, qui constitue la première étape sur la voie de l'instauration de l'unité nationale et de l'édification d'institutions afghanes en mesure de répondre aux besoins du peuple afghan.

À cet égard, nous sommes heureux d'apprendre que la dynamique positive du processus de réintégration et de réconciliation a été maintenue. Nous exhortons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à continuer d'offrir ses bons offices, à promouvoir des mesures de confiance pour

appuyer le Haut Conseil pour la paix, à mettre en œuvre le Programme afghan pour la paix et la réintégration et à élaborer et mettre en œuvre le processus de réconciliation dirigé par les Afghans.

Nous pensons que la coopération régionale revêt une importance cruciale pour le processus de réconciliation afghan et pour le développement économique futur du pays. À cet égard, nous nous félicitons de la mise en place d'un comité de paix conjoint par le Pakistan et l'Afghanistan, et de la coopération régionale croissante avec la Turquie, le Turkménistan, l'Inde et l'Iran dans les domaines du développement économique et du commerce, toutes choses qui pourraient constituer le fondement de l'instauration durable de la sécurité et de l'amélioration de la situation économique en Afghanistan.

Nous constatons avec plaisir que le Gouvernement afghan a progressé dans la mise en œuvre du Processus de Kaboul et amélioré la cohérence de l'aide fournie ainsi que dans l'élaboration de ses 22 programmes nationaux prioritaires, notamment le programme de gestion financière publique, considéré comme essentiel à la mise en œuvre de tous les autres programmes.

Nous nous félicitons en outre des réalisations initiales en ce qui concerne le transfert du secteur de la sécurité aux autorités afghanes, lequel transfert est l'un des éléments clefs du Processus de Kaboul. Nous saluons en outre la MANUA pour l'appui qu'elle fournit au Gouvernement afghan aux fins de la réalisation de cet objectif crucial, qui comprend un partenariat à long terme avec la communauté internationale. Nous partageons l'opinion du Secrétaire général selon laquelle c'est l'interdépendance avec le développement économique et la bonne gouvernance qui permettront d'instaurer une sécurité viable et à long terme dans le pays. Nous attendons avec impatience l'annonce, le 21 mars, de la première liste de districts et de provinces transférés aux autorités afghanes.

S'agissant des entraves au processus de transition, nous espérons que les problèmes causés par les irrégularités qui ont entaché le processus électoral seront réglés d'une manière transparente et constructive qui satisfera toutes les parties et préservera la stabilité politique.

S'agissant de l'impasse qui concerne la Banque de Kaboul liée à la conclusion de l'accord sur un nouveau programme de pays du Fonds monétaire international, nous sommes en faveur d'une solution qui tienne le mieux compte des intérêts des Afghans et du développement économique de leur pays.

Nous nous félicitons en outre du renforcement de la cohérence de l'action menée par les organismes des Nations Unies pour améliorer la coordination de l'aide par le Gouvernement grâce au développement d'un cadre stratégique intégré dans cinq domaines prioritaires : paix, réconciliation et réintégration; gouvernance et état de droit; droits de l'homme; moyens de subsistance durables, et santé maternelle et néonatale.

La Bosnie-Herzégovine salue particulièrement la contribution apportée par l'ONU aux retours des réfugiés en Afghanistan. Le fait que 5,5 millions de réfugiés soient rentrés en Afghanistan ces neuf dernières années est un signe très encourageant. Ceux qui sont rentrés méritent tout l'appui possible, et nous appelons tous les acteurs internationaux en Afghanistan à continuer de contribuer à la création de conditions propices au retour durable des réfugiés restants et au retour au lieu d'origine des personnes déplacées, dont le nombre s'élève actuellement à 360 000.

Nous trouvons encourageant que le nombre de victimes des mines ait baissé en 2010, et nous exhortons l'ONU à continuer d'appuyer le Centre de coordination de la lutte antimines en Afghanistan.

Enfin, la Bosnie-Herzégovine réitère son appui au rôle central que l'ONU continue de jouer dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan en dirigeant les efforts de la communauté internationale et en coordonnant et en encadrant les efforts déployés pour mettre en œuvre le Processus de Kaboul au moyen du Conseil commun de coordination et de suivi.

Nous tenons à remercier le Secrétaire général, son Représentant spécial pour l'Afghanistan, et la MANUA et son personnel pour le travail important qu'ils ont accompli dans des circonstances difficiles. Pour terminer, la Bosnie-Herzégovine appuie le renouvellement du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura, de son exposé et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

À l'heure actuelle, la reconstruction pacifique qui a lieu en Afghanistan se trouve à une étape cruciale. La Chine appuie le Processus de Kaboul. Les activités menées en Afghanistan concernant la stabilité politique, la sécurité, le développement et l'état de droit doivent aller de pair en vue de leur maîtrise rapide par les Afghans.

La Chine félicite le pays de l'inauguration de la Chambre basse de l'Assemblée nationale. Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour renforcer ses capacités et pour promouvoir le Programme de paix et de réintégration tout en mettant en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil.

La Chine est très préoccupée par les incidents de sécurité survenus récemment et par leur fréquence, ainsi que par le nombre croissant de victimes civiles. Le transfert au Gouvernement afghan des responsabilités en matière de sécurité doit se faire après avoir assuré la sécurité et la stabilité du pays. La communauté internationale doit, sur la base du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, honorer les engagements qu'elle a pris envers l'Afghanistan et continuer de lui fournir de l'aide. La Chine appuie le rôle central de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la coordination de l'aide fournie par la communauté internationale aux fins de la reconstruction de l'Afghanistan et de la maîtrise des activités par les Afghans. Nous approuvons la prorogation du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Italie.

M. Ragaglini (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Union européenne. J'aimerais ajouter quelques observations à titre national.

Nous nous félicitons de l'engagement à long terme des Nations Unies aux côtés du Gouvernement et du peuple afghans. Nous réaffirmons notre plein appui à l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. L'Italie coopèrera étroitement avec la MANUA pour redynamiser la fourniture des services de base aux civils. Nous félicitons l'Organisation de renforcer la cohérence des efforts internationaux en Afghanistan.

Dans quelques jours, le Président Karzaï annoncera officiellement le début du processus de transition – un processus que l'Italie appuie fermement – conformément au cadre établi à la Conférence de Kaboul en été et confirmé au Sommet de l'OTAN de Lisbonne en novembre 2010. Nous considérons la transition non comme une stratégie de sortie mais comme un processus conjoint assorti de conditions visant à la prise en main de la sécurité, de la gouvernance et du développement par les Afghans. Cela suppose un engagement civil international à long terme pour aider l'Afghanistan au-delà de 2015 et un engagement résolu des Afghans à traduire les engagements de Kaboul en actions concrètes.

L'Italie fait tout ce qui est en son pouvoir pour faire en sorte que la transition soit irréversible, notamment par un accroissement du nombre de formateurs dans le domaine de la sécurité dans 700 unités des 4 200 soldats qui se trouvent sur le terrain; un renforcement de la présence civile à Hérat; de nouvelles initiatives d'appui à la gouvernance aux échelons local et régional; un ensemble de programmes de coopération pour le développement et un appui au développement du secteur privé. Nous participons également à l'action d'ensemble menée par l'Union européenne dans les secteurs prioritaires de l'Afghanistan.

L'une des clefs de la stabilisation est un Gouvernement afghan efficace, responsable et transparent qui assure la fourniture des services de base à sa population. Le Processus de Kaboul demeure essentiel, car il permet au Gouvernement afghan de se faire assister par la communauté internationale et de s'engager à entreprendre des réformes, à améliorer la gouvernance et renforcer l'état de droit, à promouvoir le développement socioéconomique et à renforcer les capacités afghanes en matière de sécurité. Environ 75 % de l'aide fournie par l'Italie à l'Afghanistan est déjà alignée sur les priorités définies par le Gouvernement afghan. Nous félicitons le Gouvernement d'avoir mis en place un système de surveillance administré par les Afghans, et nous attendons maintenant que soient levés les obstacles qui entravent encore l'acheminement de ressources supplémentaires par le biais du budget de l'État afghan et que la gestion des fonds publiques soit améliorée. L'allocation dans la transparence des ressources

internationales est essentielle à la poursuite de notre coopération.

L'Italie attend aussi du Gouvernement afghan qu'il tire pleinement profit du concours et du savoir-faire précieux de la MANUA et qu'il collabore avec la Wolesi Jirga nouvellement élue, avec toutes les institutions afghanes compétentes et avec la société civile pour le lancement d'une réforme électorale à long terme.

Le processus politique interafghan est une autre clef de la stabilisation. Nous appuyons le processus interdépendant de réintégration et de réconciliation. Mais cet effort n'apportera pas une paix durable s'il n'est pas fondé sur le consensus national et s'il n'est pas mené dans un esprit de véritable ouverture à tous les segments de la société afghane. Il faut respecter les lignes rouges convenues à la Conférence de Kaboul. En d'autres termes, il faut tenir compte des traditions et des sensibilités locales, ainsi que de la promotion des droits fondamentaux de l'homme. L'Italie se félicite des efforts de coopération du Haut Conseil pour la paix avec les autorités locales et les représentants des minorités ethniques et la société civile, et encourage l'installation des organismes locaux nécessaires pour la réconciliation et la réintégration.

Ce processus dirigé par les Afghans doit recevoir l'appui des partenaires régionaux de l'Afghanistan. Nous félicitons par conséquent l'Afghanistan et le Pakistan d'avoir approfondi leur dialogue stratégique suite à la ratification de l'Accord sur le commerce de transit entre les deux pays. Mais il faut faire davantage. Le commerce, l'eau, l'énergie, l'agriculture, le renforcement des capacités, la formation professionnelle, l'éducation, le retour et la réintégration des refugiés et les infrastructures sont des questions qui préoccupent autant l'Afghanistan que ses voisins. Des mesures conjointes dans ces domaines amélioreront la connectivité régionale et aideront à relever les défis économiques et à répondre aux menaces transnationales.

Les organisations et instances existantes, sous diverses formes, peuvent contribuer de manière remarquable à ce processus et méritent un soutien international accru. Nous apprécions à sa juste valeur le rôle joué par l'Organisation de la Conférence islamique et nous attendons avec impatience de coopérer avec un nombre croissant de pays musulmans dans la lutte contre l'extrémisme et de favoriser la paix et la réconciliation dans l'intérêt du peuple afghan.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : J'aimerais d'emblée dire combien nous sommes touchés par les mots de condoléances et l'appui exprimés par les membres du Conseil au peuple de mon pays, le Japon, suite au séisme et au tsunami dévastateurs qui l'ont frappé. Le Gouvernement japonais met tout en œuvre pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Le Japon a surmonté de nombreux défis dans le passé, et je suis persuadé qu'il y parviendra encore cette fois.

Je remercie le Représentant spécial, M. de Mistura, de son exposé détaillé et très instructif. J'aimerais aussi, à ce stade, exprimer ma sincère gratitude à tous les hommes et les femmes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui ont donné la preuve de leur profond attachement à cette éprouvante mission. Je remercie aussi mon cher ami, l'Ambassadeur Tanin, d'être présent parmi nous.

La reconstruction et le développement de l'Afghanistan sont quelques-unes des plus importantes épreuves auxquelles est confrontée la communauté internationale. Tout en respectant la prise en main des activités par les Afghans et en coopérant pleinement avec la MANUA, la communauté internationale doit continuer d'apporter son aide à l'Afghanistan.

Le Gouvernement afghan a traversé une étape décisive lorsque les alliés et partenaires de l'OTAN ont confirmé, au Sommet de Lisbonne en novembre, leur engagement à créer les conditions qui permettent aux Forces afghanes d'assumer la pleine responsabilité de la sécurité dans toutes les provinces du pays d'ici à la fin de 2014. L'annonce prévue le 21 mars de la première liste de provinces où commencera la transition sera une importante mesure dans le cadre de cet effort. Ces accomplissements signifient que le Gouvernement afghan est déterminé à assumer la pleine responsabilité de son propre développement.

À cet égard, nous saluons les efforts déployés sans relâche par le Gouvernement afghan depuis la Conférence de Kaboul. Nous nous attendons à ce que d'autres progrès soient accomplis dans l'amélioration des capacités en matière de sécurité et de la gouvernance. Il est indispensable de renforcer les capacités des Forces de sécurité afghanes et de promouvoir le renforcement des capacités des institutions administratives centrales et locales. La

communauté internationale, en appui au processus dirigé par les Afghans, doit rester engagée aux côtés du pays à cet égard. Le Japon a fourni et est déterminé à continuer de fournir une assistance aux fins d'améliorer les compétences de la Police nationale afghane en finançant les salaires et la formation de la police.

Nous avons salué l'initiative prise par l'Organisation de la Conférence islamique d'accueillir la réunion du Groupe de contact international à Djeddah. La Conférence de Bonn prévue en décembre sera une bonne occasion d'examiner les progrès et d'impulser les efforts de l'Afghanistan et de la communauté internationale dans ce domaine.

Après la certification des résultats définitifs de l'élection des nouveaux membres de la Chambre basse du Parlement afghan, le Japon se félicite du début de la nouvelle session et de l'élection du Président de la Chambre basse. Parallèlement, nous devons suivre attentivement les progrès des travaux du Tribunal spécial. Le Japon espère de tout cœur que les délibérations de la Chambre basse se dérouleront dans le calme et que les questions en suspens seront réglées dès que possible.

Pour garantir le développement durable de l'Afghanistan, il faut mettre en place un système qui permette au pays d'exprimer sa propre volonté, en se fondant sur des processus démocratiques. Nous espérons que le Gouvernement afghan mettra tout en œuvre pour lancer la réforme électorale, avec le ferme appui de la MANUA et de la communauté internationale, pour parvenir à un système électoral libre et transparent.

Le processus politique dirigé par les Afghans, qui implique notamment réconciliation et réintégration, sera particulièrement crucial pour la stabilisation de l'Afghanistan cette année. Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2011/120*), les progrès ne pourront s'inscrire dans la durée que s'ils s'accompagnent d'un processus politique ouvert à tous. L'inauguration du Haut Conseil pour la paix et la création d'un Programme de paix et de réintégration – de concert avec le Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration – illustrent les progrès considérables réalisés par le Gouvernement afghan.

Il va sans dire que ce processus doit être mené par le Gouvernement afghan avec l'aide de la communauté internationale, dont mon pays, le Japon. Nous avons assuré le financement du Fonds d'affectation spéciale en octobre et jouerons un rôle actif dans la conférence sur la réintégration que le Gouvernement afghan organisera au printemps. Nous sommes prêts à continuer à apporter notre contribution dans ce domaine.

Pour consolider les progrès susmentionnés et améliorer le bien-être du peuple afghan, la communauté internationale doit, sans oublier une perspective à moyen et à long terme au-delà de 2015, répondre aux besoins de développement du pays et promouvoir la stabilisation des moyens de subsistance et la mise en place d'une infrastructure économique de base. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent s'attacher sans relâche à atteindre cet objectif. Le Japon continue de fournir une aide pour la mise en valeur des ressources humaines et l'édification des infrastructures, ainsi que pour le développement et la reconstruction du secteur agricole et des communautés rurales.

Ayant entamé une nouvelle phase dans la transition des responsabilités, l'Afghanistan reste confronté à divers défis. Le pays avance cependant avec régularité sur la voie du développement et de la reconstruction. Le Japon continuera de coopérer avec le Gouvernement afghan, la MANUA et d'autres partenaires internationaux afin de réaliser de véritables progrès propices à l'avenir de l'Afghanistan.

Enfin, nous aimerions exprimer tous nos remerciements au Représentant spécial, M. de Mistura, pour son dévouement, et réaffirmons notre volonté d'appuyer les efforts de la MANUA.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La dernière fois que je me suis adressé au Conseil, j'ai beaucoup apprécié les nombreuses déclarations d'appui faites à la suite du séisme qui venait de frapper Christchurch. Aujourd'hui, je prends la parole immédiatement après le Représentant permanent du Japon et je voudrais exprimer toute la compassion de la Nouvelle-Zélande face à la terrible situation dans laquelle se trouve son pays. La Japon nous a aidés sans compter lorsque nous en avions besoin, et nous avons eu le privilège d'en faire autant ces six derniers jours.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2011/120*), l'exposé du Représentant spécial du

Secrétaire général, M. de Mistura, et celui de l'Ambassadeur Tanin signalent l'évolution positive de la situation en Afghanistan ces trois derniers mois – la responsabilité accrue assumée par les institutions afghanes en matière de sécurité et l'investiture de l'Assemblée nationale n'en constituant que deux exemples. Mais il y a également eu des revers. Les civils afghans, par exemple, continuent de subir les contrecoups de conditions de sécurité instables, et la composition du Parlement continue de susciter des tensions entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

La Nouvelle-Zélande salue l'accord conclu entre le Président et le Parlement qui a permis l'investiture réussie de l'Assemblée nationale afghane laquelle, bien entendu, jouera un rôle critique dans la gouvernance démocratique du pays. Nous encourageons un esprit de coopération entre les institutions concernées car cela permettra de valider la décision de millions d'Afghans qui ont défié les menaces et voté en septembre. Ce sont là des signes positifs d'une démocratie en action.

Nous attendons avec intérêt que les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire s'acquittent de leurs fonctions conformément à la Constitution et qu'ils règlent leur différend quand au statut du Parlement. S'il faut régler la question de la représentation, cela devrait être fait conformément à la Constitution, ce qui permettra de rallier ainsi la confiance de la communauté internationale et surtout de ceux qui ont voté l'année dernière.

La Nouvelle-Zélande appuie fermement le processus de transition et salue la détermination du Gouvernement afghan à assumer la responsabilité principale de l'ensemble de la sécurité d'ici à la fin de 2014. Nous attendons avec intérêt que le Président Karzaï annonce quels seront les premiers districts et provinces à être transférés sous l'autorité pleine et entière de l'Afghanistan.

Dans la province de Bamyan, où la Nouvelle-Zélande dirige l'équipe de province chargée de la reconstruction, nous avons déjà commencé le processus de transition vers un leadership afghan, et des jalons clefs ont été atteints. De concert avec nos partenaires afghans, nous nous attachons à renforcer les capacités locales et à fournir une aide au développement. La Nouvelle-Zélande estime que ses équipes de province chargées de la reconstruction vont dans le même sens que le renforcement des capacités de la Police nationale afghane et permettent aux activités de développement de prendre racine et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Bien que la province même de Bamyan soit relativement sûre, la Nouvelle-Zélande reste préoccupée par les conditions générales de sécurité qui règnent dans le pays. Pour les civils afghans, les forces de sécurité afghanes et les forces de la coalition internationale, l'année dernière a été la plus meurtrière depuis le début de la guerre, du fait du nombre accru d'attentats-suicides et de l'emploi par les insurgés d'engins explosifs improvisés. Il faut donc renforcer les Forces afghanes de sécurité nationale, en partenariat avec la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) afin de réprimer l'insurrection et de renforcer la sécurité. De concert avec un renforcement des capacités civiles afghanes, les progrès réalisés en matière de sécurité créeront l'espace nécessaire et la possibilité de trouver une solution politique – ingrédient essentiel à la sécurité d'un Afghanistan sûr et prospère.

Cette solution exige d'isoler encore davantage les insurgés les plus irréductibles et de réintégrer ceux qui renoncent à la violence, abandonnent leurs alliances avec Al-Qaida et reconnaissent la Constitution afghane. Il faut conjuguer une pression accrue sur ceux qui perturbent la paix avec une chance pour les insurgés de déposer les armes et de participer à l'instauration d'une paix durable.

Les progrès réalisés sur la voie d'une telle solution sont, comme il se doit, le fait du Gouvernement afghan appuyé par ses voisins et par la communauté internationale. Des compromis seront nécessaires, mais nous demandons instamment qu'ils ne se fassent pas aux dépens de droits et de libertés pour lesquels on s'est durement battu et qui ont été durement acquis, notamment ceux des femmes et des minorités.

De concert avec l'Afghanistan, ses voisins et la communauté internationale, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue un rôle important en faveur d'une solution politique, en particulier par le biais du Groupe d'appui de Salaam. Tandis que la transition s'accélère, la MANUA assume un rôle de plus en plus important. Nous nous félicitons de sa contribution à la réforme électorale menée par l'Afghanistan, laquelle garantira que les élections soient moins onéreuses et plus durables. Nous soulignons l'importance de ces réformes pour l'avenir démocratique de l'Afghanistan.

Mais il importe aussi que le mandat de la MANUA soit le reflet de la situation sur le terrain et des aspirations du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'intention du Conseil d'examiner ce mandat, et nous croyons qu'il devrait bénéficier des résultats de la deuxième conférence de Bonn qui doit avoir lieu en décembre. Nous espérons que le Conseil accordera à la MANUA le mandat dont elle a besoin pour aider le Gouvernement pendant la période critique de transition entre le moment présent et la fin de 2014.

C'est au cours des trois prochaines années que l'on pourra déterminer si le Gouvernement afghan est à même d'assumer la pleine responsabilité de la sécurité de son pays afin que, tandis que les effectifs de la FIAS seront réduits, le peuple afghan puisse prendre en main un destin pour lequel il n'a déjà consenti que trop de sacrifices.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège.

Mme Smith (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à exprimer notre ferme appui au Représentant spécial, M. de Mistura, pour son dévouement et son leadership en cette période de transition vers une plus grande appropriation afghane.

La Norvège a un enjeu dans l'avenir de l'Afghanistan. Nous apportons une contribution considérable en effectifs militaires et nous versons une aide annuelle au développement d'un montant de 150 millions de dollars. Notre engagement repose sur les principes de l'appropriation et de la responsabilité afghanes, comme le déclarait la Déclaration conjointe de Kaboul l'année dernière.

À cet égard, la Norvège est favorable à un transfert des responsabilités en matière de sécurité aux autorités afghanes à partir de ce printemps, dès lors que certaines conditions fondamentales seront remplies. Néanmoins, seule une transition politique permettra d'instaurer une stabilité à long terme en Afghanistan, ce qui, en l'occurrence, suppose d'améliorer la gouvernance et de procéder à des réformes importantes dans de nombreux domaines. Pour mettre en œuvre un programme viable de réformes politiques, le Gouvernement afghan doit continuer à coopérer étroitement avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la communauté internationale.

Les progrès à venir dépendront dans une grande mesure de l'évolution de la situation aux niveaux des provinces et des districts, en attendant la mise en œuvre de la politique en matière de gouvernance à l'échelon infranational. Par conséquent, le maintien de la présence des bureaux de la MANUA est une condition préalable pour une transition politique progressive et réussie. L'Afghanistan a besoin d'une MANUA forte et qui fonctionne bien, tout comme la MANUA a besoin d'avoir dans le Gouvernement afghan un partenaire fiable et responsable.

Nous appuyons fermement l'appel lancé par le Représentant spécial, M. de Mistura, en faveur du renforcement de la protection des civils, compte tenu particulièrement du fait que l'année 2010 a été l'année la plus meurtrière pour les civils depuis la chute du régime des Taliban en 2001. Nous attendons de toutes les parties qu'elles s'acquittent de leurs obligations au titre du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme.

Même si le processus des élections parlementaires a été loin d'être parfait, il importe maintenant que le Parlement assume ses fonctions, en servant les meilleurs intérêts du peuple afghan. La crise politique née des élections parlementaires a montré une fois de plus qu'il était nécessaire de procéder d'urgence à une réforme électorale en Afghanistan. La Norvège continuera d'appuyer un processus viable de réformes électorales dirigé par les Afghans, sur la base des engagements conjoints pris à la Conférence de Kaboul.

Un dialogue politique structuré est essentiel pour relever les défis auxquels l'Afghanistan est aujourd'hui confronté. La Norvège est favorable à un processus de paix dirigé par les Afghans, dans le cadre d'un règlement politique global, viable et durable en Afghanistan. Une solution pacifique et durable passe par la participation de tous les groupes religieux, ethniques et de la société civile de l'ensemble du pays. Une participation importante des femmes est essentielle pour un processus de paix qui s'inscrit dans la durée.

Nous notons avec préoccupation les attaques continues contre la liberté d'expression et les médias, et nous félicitons la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan de ses efforts résolus pour surveiller, défendre et promouvoir le respect des droits de l'homme en Afghanistan. La Norvège accueille avec satisfaction la création d'unités de droits

de l'homme au sein du Ministère de la justice. Il s'agit d'un exemple de la volonté du Gouvernement afghan d'intégrer la dimension des droits de l'homme dans toutes les lois nationales.

La violence à l'égard des femmes demeure un problème de taille. Beaucoup de progrès ont été accomplis s'agissant de renforcer le cadre juridique des droits de la femme. Cependant, de nombreux obstacles à sa mise en œuvre subsistent. Des efforts menés conjointement par le Gouvernement et la société civile permettraient de toute évidence d'aboutir à des résultats meilleurs et plus durables pour ce qui est d'assurer sur le long terme l'égalité entre les sexes en Afghanistan.

Le mandat de la MANUA doit refléter les réalités politiques actuelles, notamment les principes à suivre pour une transition progressive assortie de conditions. La MANUA doit continuer d'assister le Gouvernement et le peuple afghans dans leurs efforts continus pour édifier un Afghanistan stable et pacifique. Pour ce faire, il faut impérativement un leadership afghan viable et crédible.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Tanin et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2011/120*) et le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé très éclairant. Nous continuons d'appuyer et d'apprécier les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), sous la direction efficace du Représentant spécial.

À la dernière séance du Conseil sur l'Afghanistan, j'ai déclaré que l'année 2010 avait été une année importante et une étape décisive pour l'Afghanistan. Aujourd'hui, je voudrais ajouter que l'année 2011 sera cruciale. Conformément aux décisions prises aux Conférences de Londres et de Kaboul et au sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Lisbonne, 2011 sera l'année où l'Afghanistan et ses partenaires internationaux avanceront d'un pas régulier vers une transition qui permettra aux Afghans de prendre en charge leur destin et d'assumer leurs responsabilités. Les mesures déjà prises à cet égard sont encourageantes et nous attendons avec intérêt l'annonce officielle par le Président Karzaï, la semaine prochaine, du lancement de la première phase du transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Afghans, qui doit être achevé en 2014.

Tout en nous voulant optimistes, nous sommes réalistes quant au fait que la transition ne sera pas facile, vu les défis auxquels nous sommes confrontés. Nous nous félicitons des résultats enregistrés par les autorités afghanes dans la mise en œuvre du Processus de Kaboul, mais nous les invitons à intensifier leurs efforts en vue d'obtenir d'autres résultats tangibles. Il reste encore beaucoup à faire. Cependant, nous sommes assurés de réussir tant que l'Afghanistan et ses partenaires internationaux seront déterminés à œuvrer de concert. Nous ferons en sorte que ce processus progressif et assorti de conditions soit irréversible en déployant des efforts concertés et soutenus, conformément aux priorités et aux besoins du Gouvernement afghan. Je tiens à souligner une fois de plus que la transition ne signifie pas la fin de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan. Il a été clairement établi que la transition n'est pas une porte de sortie et que la communauté internationale restera aux côtés de l'Afghanistan au-delà de 2014.

La détermination et l'attachement de l'ONU à aider les autorités afghanes et à appuyer le Processus de Kaboul à travers un partenariat constructif, global, transparent, complémentaire et axé sur des mesures concrètes en est une preuve supplémentaire. Nous sommes convaincus que l'ONU et sa Mission en Afghanistan, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, sont à même de s'acquitter du rôle clef qu'on attend d'elles, pour peu qu'elles soient dotées des outils nécessaires. Par conséquent, nous sommes favorables à un mandat fort de la MANUA, qui respecte les principes de contrôle et d'exercice des responsabilités par les Afghans.

Tout en poursuivant nos efforts pour garantir un transfert viable et crédible des responsabilités en matière de sécurité, de gouvernance et de développement, nous ne devons pas oublier que l'objectif ultime d'une paix, d'une prospérité et d'une stabilité durables en Afghanistan ne sera atteint que si, parallèlement, des efforts sont déployés dans le cadre du processus politique. Nous nous félicitons de voir qu'il existe un consensus sur le fait que les moyens militaires à eux seuls ne garantiront pas un règlement

durable du conflit. Incontestablement, il faudra du temps et des efforts déterminés, mais l'année 2011 sera cruciale pour réaliser des progrès crédibles en vue d'une réintégration et d'une réconciliation politique qui englobent tous les segments de la société. Ce processus doit être dirigé par les Afghans eux-mêmes et nous nous félicitons de constater que les autorités afghanes prennent effectivement les choses en main. À cet égard, nous appuyons les efforts déployés par le Haut Conseil pour la paix et les mesures prises pour mettre en œuvre le Programme de paix et de réintégration en Afghanistan. Nous encourageons également les partenaires régionaux et internationaux de l'Afghanistan à continuer d'apporter l'appui nécessaire à ces efforts, comme le demande l'Afghanistan.

Alors que la transition vers la prise en main et l'exercice des responsabilités par les Afghans se poursuit avec l'appui de la communauté internationale, la Turquie a pris des mesures pour veiller à ce que ses contributions à cet effort demeurent efficaces. À cet égard, nous avons principalement axé notre action sur deux niveaux. Au niveau national, nous allons intensifier nos efforts actuels en faveur du développement, de la reconstruction, du renforcement des capacités, de l'éducation et de la formation de la police et de l'armée nationales afghanes, conformément aux besoins et aux attentes du Gouvernement afghan.

Au niveau régional, convaincus que le règlement de la plupart des problèmes auxquels se heurte l'Afghanistan passe avant tout par un appui constructif de la part des pays voisins et des partenaires régionaux, nous nous emploierons à poursuivre nos efforts en faveur de la coopération régionale, du renforcement de la confiance et du développement. L'année 2010 a été une année chargée et constructive s'agissant de jeter les bases d'une vision commune en vue de la réalisation de ces objectifs. Nous avons la ferme intention de mettre en avant la dimension régionale en organisant une nouvelle conférence régionale en Turquie cet automne. Nous allons mener des consultations avec l'Afghanistan et les pays de la région dans le cadre des préparatifs de cette conférence, qui aura pour but de faire avancer le projet régional sur la base des principes énoncés dans la Déclaration adoptée à la conférence sur l'amitié et la coopération au cœur de l'Asie. En même temps, nous sommes convaincus de la nécessité de relier les efforts déployés aux niveaux régional et international. À cette fin, nous continuerons à mener des consultations approfondies avec tous les acteurs pertinents, en exploitant toutes les occasions qui se présentent sous diverses formes.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'engagement de la Turquie à l'égard de l'Afghanistan est un engagement à long terme et qu'il se poursuivra tant que les Afghans en exprimeront le souhait.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*) : Le Conseil se réunit aujourd'hui pour discuter de la situation en Afghanistan et du rôle que joue la communauté internationale afin d'aider ce pays à devenir plus stable et plus sûr. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit faire preuve d'un leadership fort à cet égard. Le Canada salue le constant leadership, engagé et fort efficace, dont fait preuve le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. Nous le remercions de son excellent exposé, et accueillons favorablement le rapport du Secrétaire général (S/2011/120*) et ses recommandations relatives à la Mission pour l'année à venir.

Dans le cadre de ses discussions, le Conseil de sécurité doit continuer de veiller à ce que le nouveau mandat reflète la situation en constante évolution en Afghanistan. Au cours des prochaines années, la communauté internationale devra axer ses efforts sur le processus de renforcement du leadership afghan si elle veut faire en sorte de maximiser ses chances de succès, et de pérenniser les progrès accomplis en matière de développement, de gouvernance et de sécurité.

Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement afghan a fait preuve de leadership en coordonnant les efforts de la communauté internationale autour d'une série de programmes nationaux prioritaires, qui donnent un degré de priorité élevé aux objectifs de développement énoncés dans la stratégie de développement national de l'Afghanistan. Bien qu'ils aient semblé au départ très prometteurs, ces programmes sont maintenant menacés par les événements récents, ce qui nous préoccupe. Nous devons absolument trouver une solution satisfaisante à la mise en œuvre du décret du Président afghan sur les sociétés privées de sécurité ainsi qu'aux principaux problèmes de la Banque de Kaboul. La MANUA doit être au centre des discussions et continuer de remplir son rôle fondamental, qui consiste à coordonner la réponse des donateurs et à s'assurer que nous

répondons adéquatement aux besoins de l'Afghanistan. Le Canada demeure résolu à collaborer avec ses partenaires internationaux et le Gouvernement afghan en vue de soutenir le Processus de Kaboul et de réaliser les objectifs des programmes afférents.

Le transfert de la responsabilité de la sécurité aux autorités afghanes d'ici à 2014 est un objectif visé tant par l'Afghanistan que par la communauté internationale. Les capacités croissantes des institutions afghanes, notamment des forces de sécurité nationales afghanes, permettront d'amorcer la transition au cours des prochains mois. Parallèlement, nous devons tenir compte de la nécessité de mettre sur pied les institutions de gouvernance civiles qui superviseront les forces de sécurité afghanes.

Comme d'autres l'ont fait remarquer aujourd'hui, la situation demeure grandement préoccupante sur le plan de la sécurité. Le dernier rapport de la MANUA met en évidence le coût humain de plus en plus élevé du conflit en Afghanistan. Nous devons tout mettre en œuvre pour éviter que les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité fassent d'autres victimes civiles. Cependant, il importe de noter également que plus des trois quarts des pertes civiles en 2010 sont attribuables aux insurgés. Nous condamnons avec fermeté les attaques actuelles contre les civils et les travailleurs humanitaires, et exhortons chacun à respecter les principes humanitaires clefs afin de permettre un accès complet, sûr et sans entraves des travailleurs humanitaires aux personnes dans le besoin.

La réconciliation entre le Gouvernement afghan et les Taliban est un facteur déterminant de nos efforts pour mettre fin au conflit en Afghanistan. La réconciliation doit être une initiative de l'Afghanistan, mais la communauté internationale peut et doit soutenir un processus qui respecte certaines limites, obligeant les insurgés à renoncer à la violence, à reconnaître et à respecter la Constitution afghane et à rompre les liens avec Al-Qaida et les autres groupes terroristes. En ce qui concerne la communauté internationale, le soutien des voisins de l'Afghanistan, plus particulièrement du Pakistan, sera essentiel.

Il s'agit du premier débat ouvert sur l'Afghanistan tenu depuis le dixième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Des progrès ont été accomplis à cet égard, mais le Gouvernement afghan, la société civile, l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble doivent poursuivre leurs efforts afin d'éviter une régression, et pour assurer aux Afghanes un avenir meilleur dans un pays plus stable. En 2010, nous avons accueilli avec satisfaction l'engagement pris par le Gouvernement afghan à la Conférence de Kaboul de définir des points de référence concernant le Plan d'action national pour les femmes afghanes, ainsi que son engagement d'élaborer une stratégie de mise en œuvre pour la loi sur l'élimination de la violence faite aux femmes. Toutefois, nous demeurons préoccupés par les répercussions potentielles sur les droits des femmes de la première ébauche du règlement sur les refuges pour femmes. Nous exhortons le Gouvernement afghan à s'assurer que le règlement respecte ses obligations nationales et internationales relativement aux droits des femmes et des filles en Afghanistan.

(*l'orateur poursuit en français*)

La relation de l'Afghanistan avec ses voisins est également primordiale pour son développement. Les États de la région sont les plus touchés par la situation en Afghanistan et jouent un rôle de premier plan dans la recherche d'une stabilité et d'une sécurité accrues dans ce pays. Il est important que ces États jouent un rôle positif, qui permette à l'Afghanistan de développer ses propres institutions et structures à l'abri des influences extérieures. En outre, nous constatons avec satisfaction le dialogue positif engagé par les organisations régionales ainsi que par les pays, et nous encourageons l'Afghanistan et ses voisins à faire en sorte que ce dialogue se poursuive. C'est en maintenant ce genre de liens que l'Afghanistan continuera de favoriser une meilleure compréhension avec ses voisins, et de tisser les liens essentiels à sa prospérité et à sa sécurité à long terme.

Nous constatons que les élections parlementaires de 2010 n'ont pas été tenues dans les circonstances idéales et qu'elles ont été marquées par de nombreuses irrégularités. Néanmoins, le Gouvernement afghan et la MANUA se trouvent dans une position unique pour collaborer, en vue de faire la synthèse des leçons apprises de cet événement et de renforcer davantage les institutions électorales afghanes. Le processus démocratique en Afghanistan comporte trois composantes clefs : s'assurer de la durabilité des réformes électorales, renforcer les institutions démocratiques et permettre aux Afghans d'être entendus.

Le mandat de la MANUA prendra fin dans le courant de ce mois, et le Conseil délibérera et décidera

de la voie à suivre pour la Mission. Pour ce faire, il tiendra compte des progrès concrets accomplis dans le pays ainsi que des nombreux défis qu'il reste à relever.

Pour terminer, le Canada demeure un partenaire dévoué du Gouvernement afghan et tient à faire en sorte que l'Afghanistan devienne un pays où tous les citoyens puissent vivre en liberté et en sécurité.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Haroon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je me dois d'évoquer ici les récents événements qui se sont produits au Japon. Non seulement nous compatissons avec le peuple de ce noble pays, mais nous reconnaissons en outre sa contribution considérable au travail de l'ONU. Nous tenons ici à exprimer toute notre solidarité avec ce peuple.

Je voudrais également saluer l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. Nous apprécions énormément le travail qu'accomplit l'ONU dans toutes les régions du monde, et en particulier en Afghanistan.

Il semble que le problème auquel nous devons régulièrement faire face ici, et loin de moi ici l'intention de dénigrer les importants travaux réalisés par le Conseil et ses membres – honorables en tous points, et selon moi on ne peut plus exacts – est que, très souvent, nous avons malheureusement tendance ici-même à vouloir réinventer la roue, sans même nous en rendre compte. Je ne suis pas tout à fait sûr que cela soit véritablement un bienfait. Lorsque nous commençons à réinventer la roue, j'estime que nous devons reconnaître que nous avons un diplomate qui met en œuvre les initiatives du Conseil et du Secrétaire général.

Pourtant, nous devons tout de même réaliser qu'en présence d'un État qui est aussi vieux, voire plus, que l'histoire, il est essentiel que celui-ci puisse jouir de sa souveraineté. Le fait qu'il ait survécu depuis si longtemps et qu'il veuille avoir une influence sur son sort crée une certaine distance entre les événements ici-même et ce qui est ressenti comme nécessaire et bénéfique sur place. Ceci, mes amis, crée une certaine division dont nous ne sommes malheureusement pas conscients lorsque nous nous réunissons en ces lieux et débattons de ces questions, bien que nous soyons animés des intentions, des croyances, des concepts, des paradigmes et de l'idéologie les plus nobles.

Cependant, ce pays a ses propres croyances et ses propres traditions, qui pourraient en effet avoir provoqué des guerres, non pas du fait de ses propres actions, mais du fait de l'élargissement des empires. Cette situation est similaire à celle des plaques tectoniques sous les océans qui, lorsqu'elles s'entrechoquent et tentent de se déplacer, provoquent des séismes et des tsunamis. Ce pays a été frappé par un de ces tsunamis, un de ces séismes. Ce n'est ni de sa faute ni conforme à sa volonté. J'estime que nous devons respecter cela. Si nous tenons vraiment à appliquer une politique globale et cohérente, nous devons comprendre les exigences des deux camps, dont certaines semblent parfois aux antipodes des nobles objectifs du Conseil.

Les rapports trimestriels du Secrétaire général sont un critère d'analyse important. S'agissant de certains aspects du dernier rapport (S/2011/120*), je suis certain que l'accroissement des effectifs de l'Armée nationale afghane et le fait qu'elle atteigne les effectifs désirés d'ici à 2012 sont des initiatives que la majorité de la population appuie pleinement. Je pense que la question du renforcement de la gouvernance et des institutions est un aspect extrêmement important, mais je suis convaincu que nous devons reconnaître que les nobles objectifs suggérés par ce Conseil évolueront fréquemment.

Je note avec une grande satisfaction que la stratégie de développement national de l'Afghanistan est appuyée par les deux camps dans la plupart des domaines. C'est un aspect important, car l'aide doit être versée en fonction des priorités du Gouvernement, avec son accord et dans son intérêt. Comme le signale le rapport, la maîtrise des activités par les Afghans est essentielle à la réussite de toutes ces initiatives. Cela ne sera possible que grâce à une cohésion véritable.

Le rapport décrit les défis que va devoir relever la communauté internationale en Afghanistan. Il envisage le transfert des pleines responsabilités aux institutions afghanes, notamment par le biais du Processus de Kaboul, et se penche sur les engagements pris en ce qui concerne le développement économique, la bonne gouvernance et une vision globale de la sécurité. Cela risque à mon avis d'être parfois en contradiction avec l'approche prônée ici-même.

Si la sécurité peut apporter une importante contribution, nous devons réaliser que les problèmes

sont nombreux et vastes. Selon moi, les incidents qui se sont produits en Afghanistan sont répréhensibles et nous devons comprendre ce qui se passe du point de vue des Afghans.

Nous n'hésitons pas à instaurer une coopération des plus étroites avec l'Afghanistan en matière de sécurité et de renseignement, notamment par le biais de la Commission tripartite, à laquelle participent les États-Unis et la Force internationale d'assistance à la sécurité. Les effectifs militaires et paramilitaires déployés le long de la frontière sont supérieurs en nombre à l'ensemble des effectifs internationaux présents sur tout le territoire de l'Afghanistan. Nos efforts et les coûts financiers ne doivent être ni minimisés ni dénigrés. L'attachement du Pakistan à la paix dans la région reste inchangé. Nous ne tenons pas à ce que l'Afghanistan reste le théâtre de conflits par adversaires interposés.

Nous devons comprendre qu'il existe une zone particulière qui s'étend de l'est de l'Indus approximativement jusqu'à l'Oxus, et même au-delà par endroits, que les Britanniques ont acceptée comme faisant partie de leur dessein et de leur engagement impériaux. Aujourd'hui, c'est le lieu où la guerre est la plus visible.

Les Processus de Londres et de Kaboul mettent l'accent sur le Programme afghan pour la réintégration, qui nécessite un appui international dans le cadre des initiatives gouvernementales. Nous sommes favorables à un processus de réconciliation sans exclusive dirigé par les Afghans. La visite effectuée en janvier dans mon pays par Burhanuddin Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix, et la réunion du Groupe de contact international à Djedda sont des événements charnières. Nous appuyons ces initiatives, notamment l'interaction du Haut Conseil pour la paix avec l'ONU et l'Organisation de la Conférence islamique.

Le Pakistan désire l'instauration d'une paix durable en Afghanistan. Je saisis cette occasion pour souligner que le retour dans la sûreté de plus de 1,5 million de réfugiés afghans, la mise en œuvre sans heurts de l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan et l'exécution des projets économiques transrégionaux ne sont concevables qu'au sein d'un Afghanistan sûr et stable.

La quête de paix et de stabilité en Afghanistan concorde avec l'idée d'une coopération à long terme entre le Pakistan et l'Afghanistan. En dépit de nos propres problèmes, nous continuons d'apporter notre aide en Afghanistan, plus que dans n'importe quel autre pays.

Je termine en réitérant notre appui aux objectifs et aux efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. J'espère que le projet de résolution portant prorogation de son mandat pour une nouvelle période de 12 mois sera adopté par consensus et mis en œuvre avec le plein appui de la communauté internationale, et ce à la satisfaction de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khazaee (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : À l'instar de mon cher collègue, l'Ambassadeur du Pakistan, j'essaierai d'être bref.

Je tiens à commencer en remerciant le Secrétaire général et son Représentant spécial, notre cher ami, M. de Mistura, Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, de leurs efforts et de leur dévouement en vue de renforcer la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous attachons une grande importance au rôle que joue l'ONU en matière de coordination des efforts internationaux en Afghanistan, et nous apportons un appui sans réserve à la réussite de la Mission.

Très brièvement, je voudrais aborder certains points concernant la situation qui règne en Afghanistan.

Tout d'abord, l'annonce du retrait progressif des forces militaires des États-Unis cette année est une mesure dont nous nous félicitons, mais ce retrait ne doit pas être contrebalancé par l'installation de bases militaires permanentes en Afghanistan. Il est évident que la présence de forces militaires étrangères, quelle que soit leur forme ou leur justification, n'aiderait pas à assurer la paix et la stabilité en Afghanistan. En revanche, elle constituerait pour les groupes extrémistes une excuse suffisante pour prolonger et poursuivre le conflit armé.

Deuxièmement, nous sommes très préoccupés par les pertes en vies humaines et les blessures infligées aux civils afghans. Nous nous inquiétons également de l'augmentation des déplacements de population. Il est impératif d'arrêter de placer les vies de populations innocentes à la merci des attaques de drones. On ne saurait justifier la mise en danger de civils innocents au nom de la lutte contre le terrorisme.

Troisièmement, nous saluons l'initiative prise par le Gouvernement afghan de créer le Haut Conseil pour la paix. M. Rabani, qui préside ce conseil, s'est rendu en Iran et nous lui avons dit notre volonté d'accueillir l'une des réunions du Conseil en Iran, avec la participation des groupes et factions politiques afghans. Nous espérons que le Haut Conseil pour la paix élargira ses discussions concernant les efforts de réconciliation et de réintégration en Afghanistan et aux pays de la région.

Quatrièmement, s'agissant de la coopération régionale, les pays voisins de l'Afghanistan nourrissent un intérêt majeur dans la sécurité de l'Afghanistan et dans sa stabilité à long terme. Ils jouent également un rôle dans la promotion du développement socioéconomique de l'Afghanistan. Il est évident qu'un Afghanistan stable et prospère constitue une situation idéale pour ses voisins et la région tout entière. Les échanges entre l'Afghanistan et ses voisins et partenaires régionaux dans les domaines du commerce et du développement économique et des infrastructures doivent être soutenus.

Cinquièmement, le problème de la drogue reste l'un des défis les plus graves auxquels l'Afghanistan, ainsi que les pays par lesquels celle-ci transite, sont confrontés. Nous devons tous prendre au sérieux l'avertissement émis en janvier par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, selon lequel la hausse des prix de l'opium pourrait inciter les agriculteurs à planter davantage de pavot. Le trafic de drogue est également un terrain fertile pour les terroristes, les extrémistes et les groupes illégaux qui tentent de déstabiliser le Gouvernement afghan. Nous appelons une fois de plus ceux à qui incombe, au nom de la communauté internationale, la responsabilité de la lutte contre le trafic de drogue à prendre des mesures plus concrètes pour freiner cette menace aussi rapidement que possible.

Sixièmement, nous avons poursuivi notre dialogue avec les autorités afghanes sur la coopération bilatérale, notamment s'agissant d'accroître la coopération sur les questions de sécurité, les efforts de lutte contre le trafic de drogue, l'immigration illégale, les travailleurs migrants et l'achèvement de projets de développement, parmi lesquels la construction de routes et d'autoroutes. Un certain nombre d'accords ont été conclus lors de la visite effectuée la semaine dernière en Afghanistan par le Ministre de l'intérieur iranien, et nous espérons que d'autres accords seront conclus dans le cadre des sommets bilatéraux et trilatéraux entre les Présidents afghan, iranien et pakistanais, ainsi qu'à la réunion trilatérale avec le Tadjikistan pendant sa visite en Iran la semaine prochaine, à l'occasion de la Journée internationale du Novruz.

Nous sommes persuadés que le peuple et le Gouvernement afghans, qui ont connu tant d'épreuves et subi tant de souffrances pendant les dernières décennies, parviendront bientôt à relever les défis et à surmonter les difficultés pour avancer sur la voie d'un Afghanistan prospère, pacifié et stable. Nous leur souhaitons plein succès pour l'avenir, notamment à l'approche du Novruz, fête historique de la nouvelle année.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Goledzinowski (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil aujourd'hui. Compte tenu de l'heure, je vais abréger ma déclaration imprimée.

Je tiens néanmoins, pour commencer, à exprimer, comme d'autres avant moi, toutes les condoléances de ma délégation à la délégation, au Gouvernement et au peuple japonais. Ils traversent une période très difficile, mais nous savons qu'ils sauront se redresser car ils en ont l'étoffe.

Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration, et féliciter le Représentant spécial et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Staffan de Mistura, pour le travail important qu'il accomplit en partenariat avec le Gouvernement afghan. L'Australie se félicite d'avoir l'occasion de réaffirmer son attachement à l'action de la communauté internationale en Afghanistan, et appuie la prorogation du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

Le présent débat a lieu à une étape importante du partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan. La semaine prochaine, le Président afghan, Hamid Karzaï, devrait annoncer la première liste de provinces qui commenceront à assumer la pleine responsabilité afghane de la sécurité. Cette annonce marquera le début d'un processus qui conduira à la réalisation de l'objectif du Président Karzaï visant à confier aux Forces nationales de sécurité afghanes le commandement des opérations de sécurité dans tout le

pays d'ici à la fin de 2014. Il s'agit là d'un objectif que la communauté internationale appuie pleinement, et dont l'année 2011 constitue la charnière.

Lors du débat sur l'Afghanistan organisé en décembre 2010 (voir S/PV.6464), nous avons salué la publication des derniers résultats relatifs aux élections de la Wolesi Jirga. L'Assemblée nationale joue un rôle vital au sein du système de gouvernance afghan. Depuis lors, nous avons eu le plaisir d'assister à l'élection du Président de la Wolesi Jirga, qui semble connaître un excellent début de mandat. Nous notons que les enquêtes supplémentaires portant sur les élections parlementaires de septembre 2010 sont instruites par un tribunal spécial. Il est essentiel que, dans le cas où de nouvelles enquêtes seraient lancées, elles soient pleinement conformes à la Constitution afghane et aux autres lois afghanes pertinentes.

La poursuite du développement des institutions démocratiques sur la base de l'état de droit et de la séparation des pouvoirs est cruciale à la stabilité de l'Afghanistan. Nous offrons nos encouragements au Président Karzaï et à tous les membres du Gouvernement afghan dans l'action qu'ils mènent pour continuer à reconstruire leur pays et à renforcer les fondations d'une paix durable et d'une démocratie constitutionnelle.

La consolidation de la gouvernance et du développement afghans est la condition impérative d'une transition durable et irréversible. L'Organisation des Nations Unies a un rôle clef à jouer dans les efforts civils internationaux afin d'accroître les capacités afghanes et de permettre aux Afghans d'assumer un rôle plus prépondérant à l'appui de la transition, y compris en répondant aux demandes faites par les autorités afghanes tendant à ce que l'on soutienne le processus électoral.

Si nous avons déjà accompli de nombreux progrès, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. La réconciliation et la réintégration font partie de l'avenir de l'Afghanistan, et ces processus doivent être pris en main et dirigés par les Afghans. La MANUA apporte un appui essentiel aux efforts du Gouvernement afghan. Ainsi, le soutien logistique de la MANUA, par le biais du Groupe de soutien « Salaam », a permis au Haut Conseil pour la paix d'entreprendre un programme actif de visites régionales et provinciales. Ces visites se traduisent par une amélioration de l'appui local et régional dont bénéficient les processus de réconciliation et de réintégration.

Les voisins et partenaires régionaux de l'Afghanistan, que nous venons d'entendre contribuent pour beaucoup au processus de réconciliation. L'Australie salue les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général visant à promouvoir une participation régionale conformément au mandat de la MANUA.

Je voudrais brièvement évoquer l'action menée par l'Australie en Afghanistan depuis la dernière fois que nous avons pris la parole devant le Conseil sur cette question.

Comme le Conseil le sait, l'Australie est, par ordre d'importance, le dixième fournisseur de contingents à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le premier parmi les pays non membres de l'OTAN. Il y a deux semaines, le Ministre des affaires étrangères de mon pays, M. Kevin Rudd, s'est rendu en Afghanistan. Sa visite s'est concentrée sur Kaboul et sur la province d'Uruzgan, où l'Australie est présente dans la cadre du groupe multinational conduit par la FIAS dans la province d'Uruzgan. M. Rudd a rendu visite aux soldats australiens et aux civils qui travaillent à Tarin Kowt, dans la province d'Uruzgan, et a pu constater par lui-même les effets positifs des efforts déployés par la communauté internationale. Pour reprendre les propos du Ministre, « il est clair que nous avançons dans notre mission ». Telle est notre conviction.

Nous constatons également que nos efforts en faveur du développement et de la gouvernance donnent des résultats. L'Australie versera 123,1 millions de dollars d'aide au développement à l'Afghanistan pour cette année budgétaire, avec notamment une augmentation de 50 % pour le programme de pays de l'Agence australienne pour le développement international, qui sera ainsi porté à 106 millions de dollars. En 2010, l'Australie a triplé ses capacités civiles en Afghanistan qui comptent désormais 50 personnes. Un civil australien dirige l'équipe de reconstruction de la province d'Uruzgan, où nous constatons des progrès certes lents mais constants dans l'amélioration des normes de gouvernance et en matière de développement.

Il est encourageant de voir évoquer les perspectives de commerce et d'investissement accrus en Afghanistan. Je veux parler en l'occurrence de la Conférence internationale sur l'investissement en

Afghanistan, accueillie par les Émirats arabes unis à la fin de 2010 et à laquelle a participé le Ministre australien des affaires étrangères. Améliorer la santé économique de l'Afghanistan est indispensable pour améliorer les moyens de subsistance des Afghans et, en conséquence, les chances d'une société sûre et stable.

L'action de l'Australie n'est qu'un exemple de l'engagement à long terme de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan.

Je voudrais m'arrêter un moment pour rendre hommage aux civils tués ou blessés en Afghanistan depuis 2001. Je tiens, à cet égard, à mentionner le récent rapport rédigé par la MANUA et la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan qui exhortent toutes les parties au conflit armé en Afghanistan à renforcer leurs efforts pour protéger les civils afghans.

Pour terminer, je saisis également cette occasion pour saluer le dévouement et le sacrifice du personnel de la MANUA travaillant en Afghanistan. L'Australie appuie tous les efforts visant à ce que ceux qui œuvrent pour l'avenir de l'Afghanistan puissent le faire dans les conditions de sécurité requises pour mener à bien leurs tâches difficiles.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Union européenne.

M. Serrano (Union européenne) (*parle en anglais*) : La Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que de l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

Comme d'autres, je voudrais saluer le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et son équipe et les remercier de leur excellent travail et de leur coopération avec l'Union européenne. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de son exposé.

Le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2011/120*), dont le Conseil est saisi aujourd'hui, consacre une grande partie de son attention au transfert aux autorités afghanes des responsabilités en matière de sécurité et au Processus de Kaboul en général, qui a enregistré des progrès ces derniers mois.

L'Union européenne se félicite de la volonté du Gouvernement afghan de prendre en main le processus de transition et le développement général de l'Afghanistan, comme cela a été récemment exprimé dans la lettre adressé par le Ministre afghan des affaires étrangères, M. Rassoul, au Secrétaire général Ban Ki-moon (S/2011/118, annexe). Nous accueillons avec satisfaction le fait que le Président Karzaï lancera bientôt officiellement la transition, à l'occasion du Nouvel an afghan, le 21 mars.

Dans le même temps, nous reprenons pleinement à notre compte l'opinion du Secrétaire général que l'exercice de la souveraineté s'accompagne également de responsabilités, avant tout à l'égard du peuple afghan. Face au nombre important d'incidents liés à la sécurité, dont beaucoup touchent ou visent un nombre inquiétant de civils, nous continuons d'avoir à cœur d'appeler et d'aider à un processus de transition durable. Bien que nous nous félicitions du renforcement continu des institutions afghanes chargées de la sécurité, il leur faut encore développer des capacités plus efficaces pour protéger la population contre la violence et c'est pourquoi nous appuyons les efforts de formation à cette fin.

Tous ensemble, nous avons souscrit à une vision globale de la sécurité pour l'Afghanistan qui passe par la bonne gouvernance, les droits de l'homme et le développement. Nous l'avons fait parce que nous savons tous qu'une transition réussie et durable repose également sur un processus politique sans exclusive et sur des améliorations tangibles pour la population afghane dans tout le pays. Nous espérons donc que les institutions politiques s'attacheront bientôt à relever les défis concrets qui existent et gagneront ainsi en légitimité aux yeux de la population. Nous pensons qu'il est temps de régler les désaccords actuels concernant la composition du Parlement tout en respectant le mandat des institutions électorales et la séparation des pouvoirs.

De manière plus générale, édifier des institutions fortes et crédibles à même de rendre la justice et de fournir d'autres services à la population est une priorité fondamentale. Par ailleurs, nous ne saurions trop insister sur l'importance d'améliorer les capacités de garantir les droits de l'homme de tous les Afghans, notamment les femmes, les enfants et les minorités religieuses et ethniques, et de les protéger de la violence et des mauvais traitements. En outre, l'Union européenne est convaincue que tous les pays gagneront à faire participer davantage les femmes en tant

qu'acteurs importants du développement après un conflit, comme l'affirme la résolution 1325 (2000), et de la vie publique, en général.

Le Processus de Kaboul a progressé depuis la Conférence de Kaboul tenue en juillet de l'année dernière, mais il faut faire davantage pour répondre aux besoins essentiels du peuple afghan. Pour sa part, l'Union européenne a accru son aide et elle est également en train d'harmoniser ses programmes aux priorités du Gouvernement et de faire en sorte que l'aide soit fournie par le truchement des structures gouvernementales afghanes et des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, comme cela est prévu.

Le contrôle et l'encadrement par les autorités afghanes sont de fait indispensables pour assurer une transition durable, mais ils doivent aller de pair avec une responsabilisation, une gestion financière renforcée et des institutions efficaces. Ces éléments sont eux aussi indispensables pour assurer le succès des programmes nationaux prioritaires et pour continuer de fournir une aide internationale à l'heure où l'opinion publique dans les pays partenaires de l'Afghanistan est de plus en plus attentive à ce qui se passe. De surcroît, il est de plus en plus manifeste qu'il faut prêter une attention particulière à la gouvernance économique, notamment à l'amélioration de la surveillance du secteur financier, et ce, avec l'aide des institutions financières internationales le cas échéant.

Bien que la transition s'effectue progressivement, la MANUA continue de jouer un rôle primordial dans la coordination et la gestion de l'aide internationale, ainsi qu'à l'appui du processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans, qui doit respecter les droits de l'homme et la justice transitionnelle. Une présence équilibrée de la MANUA dans tout le pays, y compris par le truchement des fonds et programmes des Nations Unies, est d'autant plus nécessaire à cette fin que nous pensons que les bureaux locaux de l'ONU s'acquittent de tâches essentielles.

Nous préconisons également que l'ONU continue de jouer un rôle en matière de réforme électorale à long terme, dont l'importance a été soulignée dans le communiqué de Kaboul, notamment pour ce qui est de la viabilité du processus électoral. Les efforts dans ce domaine doivent s'inspirer des enseignements tirés des cycles électoraux de 2009 et de 2010.

Pour terminer, nous appuyons la proposition de proroger un mandat vigoureux de la MANUA afin que la Mission puisse continuer de contribuer à créer un environnement propice à une transition et à une transformation fructueuses en Afghanistan et de guider les efforts en ce sens. Pour sa part, l'Union européenne a récemment réaffirmé, à l'occasion d'une rencontre avec le Président Karzaï, son plein appui à la transition et l'importance d'une coopération à long terme avec l'Afghanistan, également au-delà de 2014.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. de Mistura afin qu'il réponde aux observations.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : Je vais faire en sorte que mes observations soient brèves compte tenu de l'heure et du fait que nous sommes très satisfaits de ce que nous avons entendu aujourd'hui.

Je voudrais faire deux remarques. Premièrement, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour concrétiser l'unité de vues qui semble émerger au sein du Conseil de sécurité quant à l'examen, au mandat futur et aux activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). De toute évidence, nous nous appuierons sur le travail réalisé dans le cadre du processus d'examen et sur la situation sur le terrain, afin que le Conseil, qui apportera les modifications au mandat, soit en mesure d'examiner les résultats de cet examen. Nous ferons tout notre possible pour travailler de concert.

Deuxièmement, je voudrais dire quelques mots sur une question sur laquelle nous n'avons pas suffisamment insisté aujourd'hui. J'avais d'ailleurs l'intention de le faire à un moment ou à un autre. Cette question concerne 51 % de la population afghane, autrement dit, il s'agit des femmes afghanes. Nous continuons d'estimer qu'il est de notre devoir d'aider les autorités afghanes à veiller à ce que les femmes afghanes continuent d'avoir un avenir meilleur. Au total, 69 femmes sont membres du Parlement. Depuis quelque temps, nous sommes très préoccupés par un certain nombre de problèmes concernant les foyers d'accueil pour les femmes. J'insiste sur ce point parce qu'il relève du mandat de la MANUA dans le domaine des droits de l'homme, qui est de tout mettre en œuvre pour aider ce vaste et important secteur de la population afghane.

Une femme membre du Parlement m'a rappelé que l'un des plus importants domaines était l'éducation. Si vous éduquez un homme, vous éduquez un individu; mais si vous éduquez une femme, vous éduquez toute une famille. Elle m'a rappelé cela avant

que je ne vienne ici, et je saisis cette occasion pour le rappeler ici aujourd'hui.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 30.